

ETESIA

FR

Notice d'instructions
(Originale)

A lire attentivement avant d'utiliser la machine



H124DN - H124DX - H124DL

SOMMAIRE

1• Votre sécurité et celle des autres	3
2• Explications des pictogrammes.....	5
3• Descriptif.....	10
4• Images	12
5• Caractéristiques techniques.....	18
6• Instructions d'utilisation	20
7• Accessoires en option.....	24
8• Montage - Démontage - Accès aux organes.....	25
9• Entretien.....	27
10• Arrêt prolongé - Stockage hivernal	30
11• Dépannage - Ancrage	30
12• Les pannes et leurs remèdes.....	31
13• Tableau récapitulatif des entretiens périodiques	32
14• Garantie.....	34

REMERCIEMENTS !

Vous venez d'acquérir une tondeuse à conducteur porté ETESIA. Cette machine d'une fiabilité et d'une robustesse étonnante a été conçue pour vous servir longtemps.

- Pour accroître sa longévité et lui assurer un fonctionnement optimal, lisez attentivement la présente notice, respectez les consignes de sécurité et les instructions d'entretien.
- Fidèles à notre politique d'innovation permanente, nous ne cessons d'améliorer la qualité de nos produits. Par conséquent, votre modèle peut présenter de légères différences par rapport à cette notice.
- Votre revendeur dispose des informations techniques les plus récentes.
- N'hésitez pas à le contacter en cas de besoin.

- Conformément à l'article L.111-3 du code de la consommation, ETESIA s'engage à fournir à votre revendeur les pièces détachées, d'origines ou adaptables, indispensables à l'utilisation de votre produit sur une période de 10 années, à compter de la date de la facture émise par notre société.

IDENTIFICATION DE LA TONDEUSE

- Le numéro d'identification de votre tondeuse se trouve sur le côté droit au niveau du siège (voir page 6).
- Communiquez ce numéro à votre revendeur en cas d'intervention sur la tondeuse.

1 • VOTRE SÉCURITÉ ET CELLE DES AUTRES

- Votre tondeuse à conducteur porté ne doit être utilisée que conformément à la présente notice d'utilisation.
- En cas d'utilisation non conforme à la notice ou à la réglementation en vigueur, nous ne prenons aucune responsabilité.
- Dans votre propre intérêt, avant d'utiliser la tondeuse, vérifiez la présence sur la tondeuse aux emplacements prévus par la notice des étiquettes comportant les indications de sécurité. Prenez-en connaissance. S'il manque des étiquettes de sécurité, adressez-vous immédiatement à votre revendeur. Nous attirons votre attention sur le fait que ces étiquettes de sécurité sont obligatoires sur la tondeuse.
- N'enlevez jamais les étiquettes d'avertissement ou les éléments de sécurité.
- Avant d'utiliser votre tondeuse, familiarisez-vous avec ses commandes.
- Etudiez soigneusement son fonctionnement pour pouvoir arrêter rapidement le moteur.
- Maintenez toujours la machine et ses différents accessoires en parfait état de marche.
- N'utilisez jamais la tondeuse munie de protecteurs défectueux ou dont les dispositifs de sécurité ne sont pas montés.
- Vous ne devez pas effectuer de modifications sur votre tondeuse sans accord préalable du fabricant.
- Toutes modifications non autorisées peuvent rendre la machine dangereuse et conduire à de sévères blessures lors de l'utilisation.
- Ne modifiez pas les réglages de régulation de vitesse du moteur.
- N'utilisez jamais le moteur en survitesse, car vous augmentez les risques de blessures encourus par l'opérateur et vous risquez la détérioration des composants de votre tondeuse.
- **ATTENTION** : L'exposition prolongée au bruit peut nuire à la santé. Les symptômes sont progressifs : acouphène, surdité temporaire, puis surdité progressive. Utilisez des protections individuelles contre le bruit. Limitez l'intensité et la durée de l'exposition. Evitez de tondre à proximité d'autres sources sonores. Prévoyez des périodes de repos.
- **ATTENTION** : Une exposition excessive aux vibrations peut affecter la circulation ou le circuit nerveux. Les symptômes apparaissent principalement dans les doigts, les mains ou les poignets. Ces symptômes sont par exemple perte de sensibilité, douleurs, faiblesse musculaire, changement de couleur de la peau, picotements désagréables... Consultez un médecin en cas d'apparitions de symptômes pouvant être déclenchés par des vibrations.
- Ne confiez jamais votre tondeuse à conducteur porté à une personne n'ayant pas pris connaissance de la notice d'utilisation.
- Ne conduisez ou ne déplacez la machine avec bac relevé qu'à vitesse extrêmement lente dans les deux sens de marche.

- Votre tondeuse à conducteur porté ne peut être utilisée que sur des pentes ne dépassant pas 10° (17,6%).
- Respectez en particulier les indications du paragraphe relatif à la conduite sur terrains en pente.
- Ne conduisez pas trop près de talus, de fossés, sur des terrains meubles ou comportant des risques de renversement.
- L'utilisateur est responsable de la sécurité des tiers se trouvant dans la zone de travail de la machine. Maintenez les tierces personnes à l'écart de façon à ce que personne ne puisse être blessé par des projections de pierres ou d'autres objets lors de l'utilisation.
- Evitez la présence de personnes (surtout d'enfant) ou d'animaux à proximité de la machine lorsque le moteur tourne. Ne mettez pas la machine en marche en leur présence.
- Ne prenez jamais de passager sur la tondeuse.
- Ne laissez jamais un enfant conduire la tondeuse (interdit aux moins de 16 ans).
- Pour le stationnement de votre tondeuse, serrez le frein de stationnement, coupez le moteur et retirez la clé.
- Retirez la clé de contact en cas d'abandon même momentané de la tondeuse.
- Débrayez les mécanismes d'entraînement des accessoires en vue du transport ou lorsqu'ils ne sont pas utilisés.
- Avant chaque tonte, assurez-vous du bon état de la lame et de son serrage.
- N'effectuez pas de travaux sur ou sous la tondeuse, si celle-ci a été surélevée de manière provisoire ou dans des conditions de sécurité insuffisantes.
- Avant de vous mettre à tondre, dégagez la pelouse des pierres, bois, ferrailles, fils, os, plastiques, branches et autres débris pouvant être projetés par la tondeuse.
- Débrayez l'outil de coupe, arrêtez le moteur, retirez la clé de contact dans les cas suivants :
 - avant de supprimer les bourrages
 - après avoir heurté un objet étranger pour constater d'éventuels dommages et effectuer les réparations le cas échéant
 - si la machine commence à vibrer de façon anormale pour en rechercher la cause
 - si la lame est bloquée (embrayage de lame non opérant)
- Supprimez également les branches basses pouvant blesser l'utilisateur.
- Protégez le visage et les yeux lorsque vous tondez sous les arbres.
- Evitez les obstacles tels que taupinières, socles bétonnés, souches, bordures, qui ne peuvent pas être coupés par la lame et risquent d'endommager le système de coupe, et tout particulièrement la lame.
- Après un choc sur la lame, celle-ci est à changer impérativement.

1 • VOTRE SÉCURITÉ ET CELLE DES AUTRES

- Soyez particulièrement prudent lors des marches arrière.
- Ne mettez jamais ni main, ni pied sous l'enceinte de coupe.
- Veillez à ce que personne ne puisse être blessé par des projections de pierres ou d'autres objets lors de la tonte.
- L'éclairage fourni par votre autoportée n'est prévu que pour les déplacements. Il ne permet pas le travail de nuit sinon travaillez avec un bon éclairage artificiel.
- Ne tondez qu'en plein jour ou avec un bon éclairage artificiel.
- Ne tondez pas en cas d'orage.
- Ne portez jamais de vêtements amples ou de short durant la tonte.
- Equipez-vous de chaussures solides et fermées (pas de sandales).
- Portez une protection auditive.
- En cas d'intervention sur le moteur ou sur des éléments mobiles, coupez le moteur et retirez la clé de contact. Coupez l'alimentation électrique à l'aide du coupe circuit si votre machine en est équipée. Fermez le frein à main.
- Ne conduisez pas la machine si vous êtes fatigué ou malade.
- Évitez d'utiliser la machine si vous avez consommé des boissons alcoolisées ou des médicaments.
- Lors de la circulation en dehors du gazon, débrayez le système de coupe et mettez-le sur sa position la plus haute.
- Ne remplissez pas le réservoir de carburant lorsque le moteur est en marche. Laissez refroidir le moteur quelques minutes avant de faire le plein de carburant.
- Pour remorquer des charges, utiliser uniquement la barre de remorquage ETESIA ref. MR124.

RESPONSABILITÉ

- Les indications de la présente notice d'utilisation doivent être respectées. Pour toute information complémentaire, adressez-vous à votre revendeur ETESIA.
- En cas de non-respect de ces consignes, nous déclinons toute responsabilité.
Ne pas déverser vos déchets de tonte à des endroits non autorisés.
- Dans un souci constant d'amélioration de ses produits, ETESIA se réserve le droit de modifier, sans préavis, les spécifications des modèles présentés. Photos et illustrations non contractuelles.



ATTENTION DANGER :

- Le carburant est hautement inflammable.
 - Stockez le carburant dans des récipients spécialement prévus à cet effet.

- Faites le plein à l'extérieur uniquement et ne fumez pas pendant cette opération.
- Ajoutez du carburant avant de démarrer le moteur. N'enlevez jamais le bouchon du réservoir de carburant pendant que le moteur tourne ou tant qu'il est chaud.
- Si du carburant a été répandu, ne tentez pas de démarrer le moteur : éloignez la machine de la zone d'épandage et évitez de provoquer toute inflammation tant que les vapeurs de carburant ne se sont pas dissipées.
- Remettez correctement en place les bouchons du réservoir et de la nourrice de carburant.
- N'entreposez pas, ne versez pas ou n'utilisez pas d'essence près d'une flamme nue ou près d'appareils tels que fourneaux, chauffe-eau utilisant une veilleuse ou tout autre appareil susceptible de créer une étincelle.
- Contrôlez que les circuits et les raccords de carburant ne présentent ni fissures ni fuites. Faites-les remplacer si nécessaire.
- **DANGER : NE FAITES PAS TOURNER LE MOTEUR DANS UN LOCAL CLOS.** Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone, un poison mortel et sans odeur.
- Ne mettez pas en marche le moteur si vous sentez une odeur d'essence ou s'il existe d'autres risques d'explosion.
- Pour éviter des brûlures sérieuses, ne pas toucher l'échappement lorsqu'il est chaud.
- Nettoyez périodiquement le pot d'échappement, le moteur, le compartiment batterie ainsi que le pourtour du réservoir afin d'éviter l'accumulation de matériaux inflammables (herbe, feuilles, excès de graisse).
- L'utilisation de pièces contrefaites ou une mauvaise maintenance peut modifier le comportement de votre produit, voire vous mettre en danger. N'utilisez que des pièces d'origines et respectez les fréquences de maintenance.
- Ces préconisations sont indispensables pour votre sécurité. Les recommandations mentionnées ne sont toutefois pas exhaustives, à tout moment utilisez votre autoportée à bon escient.
- Respectez également d'éventuelles prescriptions légales relatives à l'utilisation de l'autoportée (période d'utilisation etc...).

ASSURANCE

Nous vous rappelons qu'une tondeuse à conducteur porté est considérée comme un véhicule terrestre à moteur et qu'à ce titre elle doit être assurée conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

2• EXPLICATIONS DES PICTOGRAMMES - SÉCURITÉ

MARQUAGE

- Différentes étiquettes de marquage concernant la sécurité sont prévues sur votre tondeuse.
- Veillez à ce qu'elles soient toutes apposées (voir liste ci-après et images).
- Les étiquettes sur fond jaune mettent l'utilisateur en garde contre un risque de danger. Les autres sont des indications pour l'utilisation de la tondeuse.

SÉCURITÉ

• DANGER !

- Ne mettez jamais ni pied ni main sous l'enceinte de coupe.
- Lors de la tonte, veillez à ce que personne ne s'approche de la machine.



Ce sigle apparaît dans la notice d'utilisation et indique que le paragraphe traite de la sécurité de l'utilisateur.



Ce sigle apparaît dans la notice d'utilisation et indique des points importants pour la longévité de votre tondeuse.

PLANCHE A (H124DN - H124DX - H124DL)

ATTENTION ! Ne pas lever la machine par l'arceau de vidange en hauteur.

PLANCHE B (H124DN - H124DX - H124DL)

- a = ATTENTION !
- b = Avant utilisation, lire et observer rigoureusement les instructions de la notice.
- c = Arrêter le moteur, retirer la clé de contact et débrancher les cosses de batterie avant de procéder à toute opération de maintenance ou de réparation.
- d = Risque de projection d'objets.
- e = Tenir les tiers à l'écart de la zone dangereuse.

- f = Risque de chute ou de renversement.
- g = Ne jamais transporter de passagers. Tenir les tiers éloignés de la tondeuse.
- h = Risque de basculement de la machine.
- i = Ne pas utiliser le véhicule sur des pentes supérieures à 17,6 % (10°).

PLANCHE C (H124DN - H124DX)

- a = Risque de sectionnement de la main ou du pied.
- b = Tenir les tiers éloignés de la tondeuse.
- c = Risque de projection d'objets et de sectionnement des pieds.
- d = Ne tondez jamais sans les parties escamotables de l'enceinte de coupe.

PLANCHE C1 (H124DL)

- a = Risque de sectionnement de la main ou du pied.
- b = Tenir les tiers éloignés de la tondeuse.

PLANCHE D (H124DN - H124DX - H124DL)

- a = Risque de basculement de la machine.
- b = Ne pas rouler bac en position levé.
- c = Ne pas faire de vidange en hauteur sur des pentes supérieures à 8°.
- d = Ne pas faire de vidange en hauteur sur des dévers supérieures à 8°.

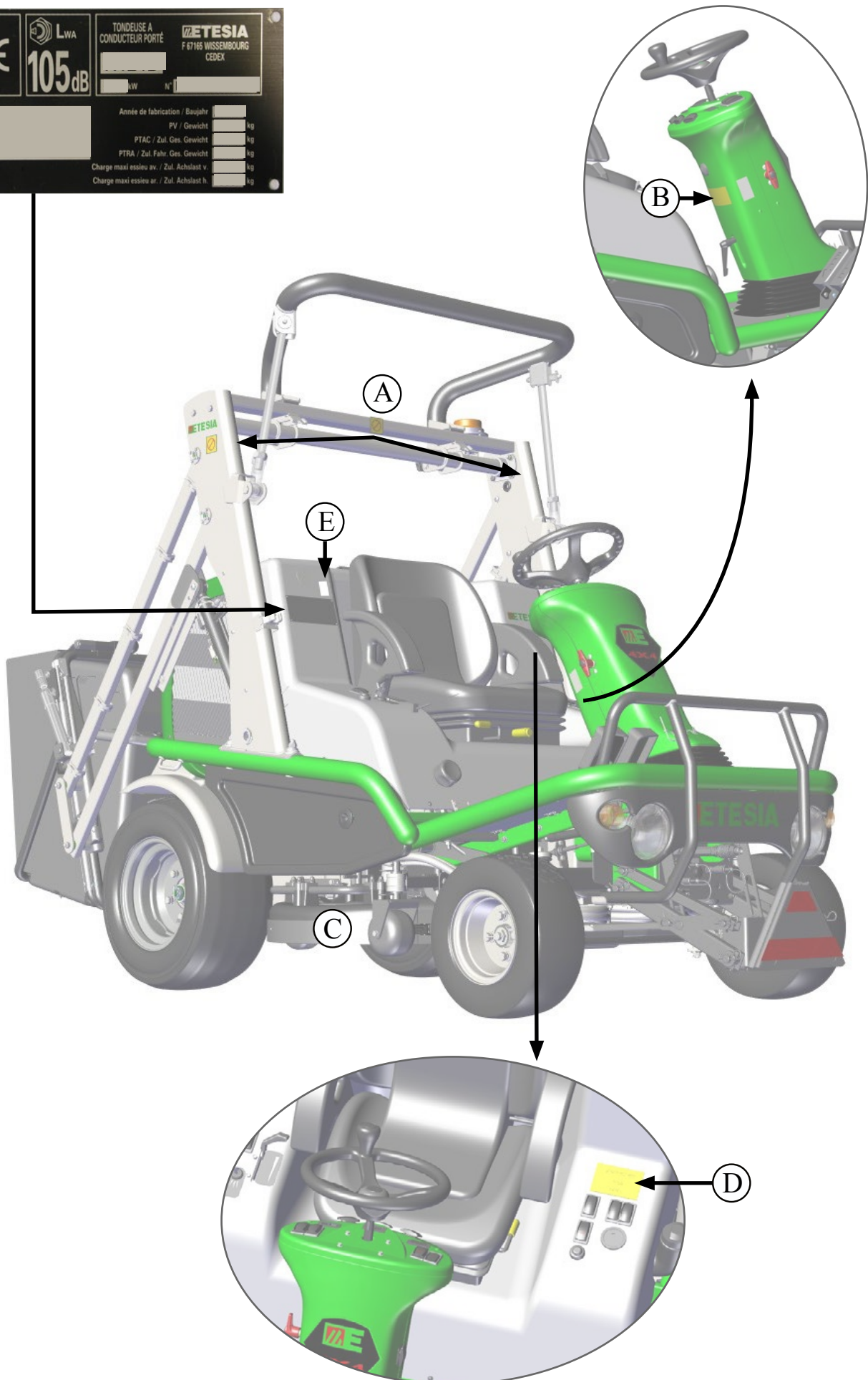
PLANCHE E - PROTECTION DE L'OUÏE (H124DN - H124DX - H124DL)

- Protection de l'ouïe recommandée.

MARQUAGE DES ACCUMULATEURS (H124DN - H124DX - H124DL)

- a = Indique qu'il s'agit de produits dangereux à rendre de préférence aux distributeurs.
- b = Indique la présence de plomb (Pb).
- c = Indique l'année de mise en service sur la machine.

2• EXPLICATIONS DES PICTOGRAMMES - SÉCURITÉ



2• EXPLICATIONS DES PICTOGRAMMES - SÉCURITÉ

Planche (A)



Planche (B)



Planche (C)
H124DN - H124DX

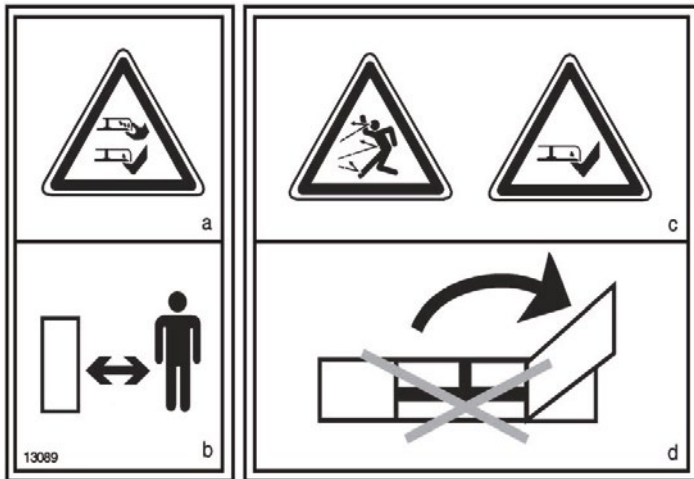


Planche (C1)
H124DL

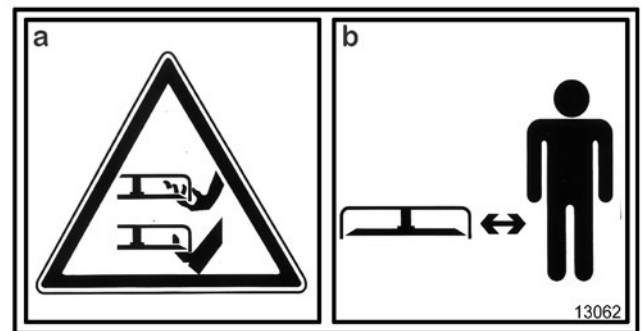


Planche (D)
H124DN - H124DX - H124DL

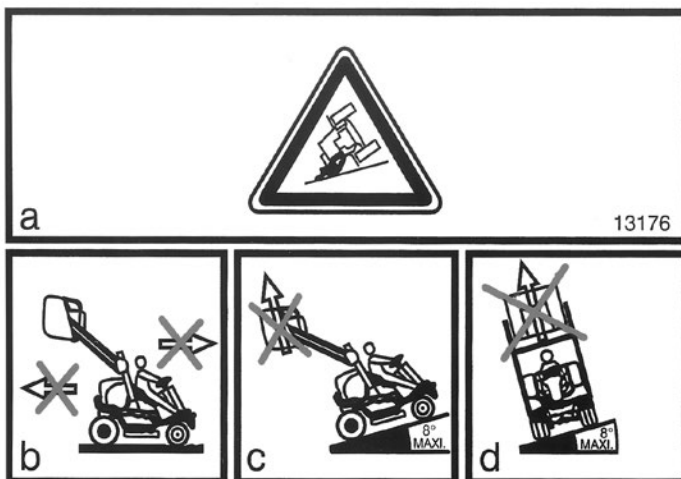
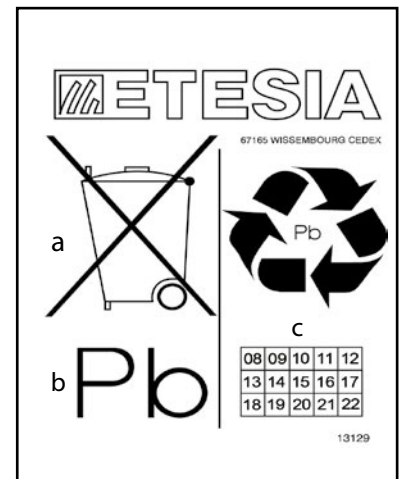


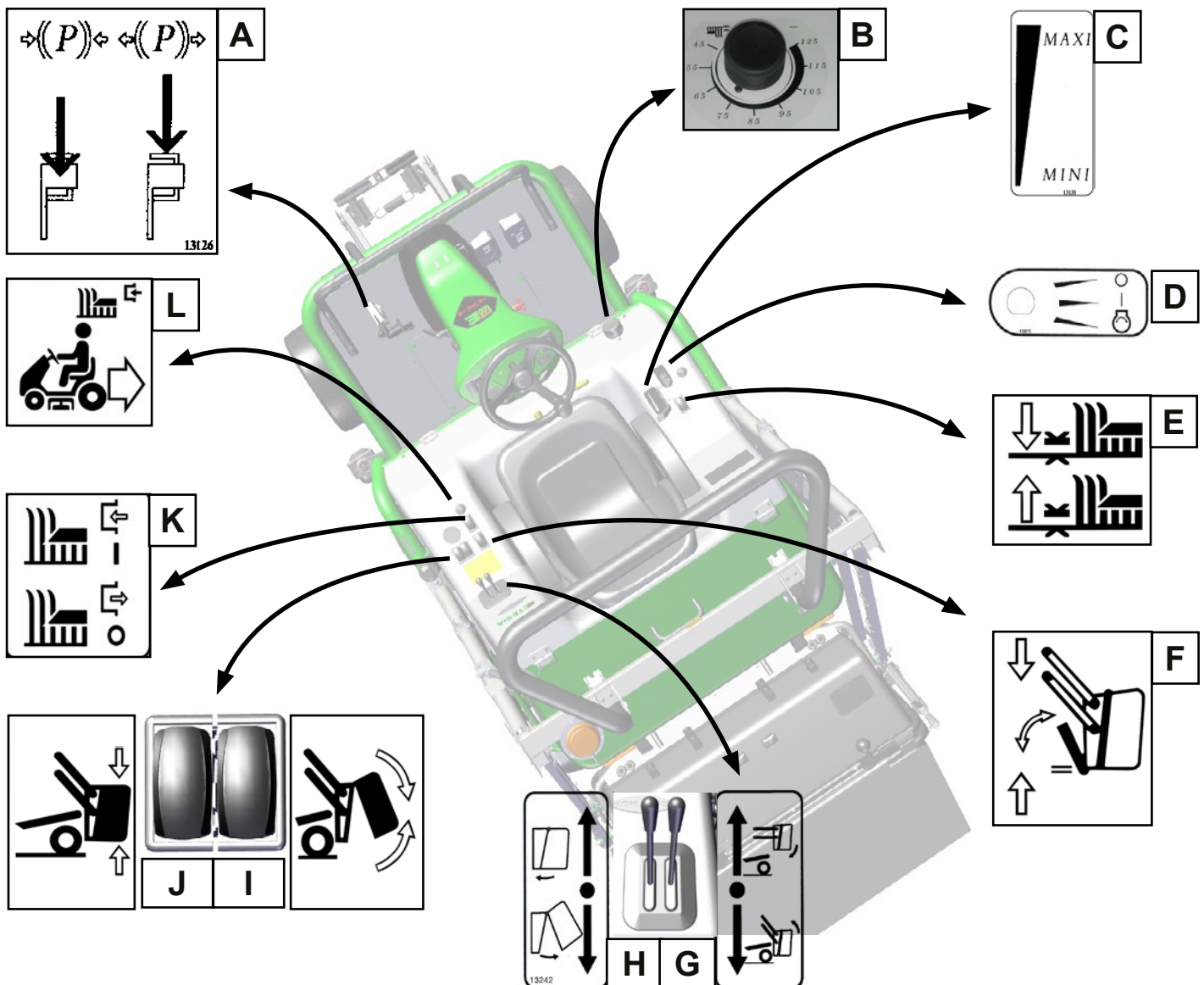
Planche (E)
Protection de l'ouïe



Marquage des
accumulateurs



2 • EXPLICATION DES PICTOGRAMMES - UTILISATION



A - FREIN PARKING

=>((P))<= La flèche indique le sens et l'élément à actionner pour engager le frein parking

<=((P))=> La flèche indique le sens et l'élément à actionner pour libérer le frein parking

B - POSITION DE COUPE

Indication en mm de la position de coupe (sur sol dur et plat)

C - RÉGIME MOTEUR

MAXI : Moteur plein régime

MINI : Moteur au ralenti

D - DÉMARRAGE MOTEUR

0 : Moteur arrêté, circuit électrique coupé

I : Circuit électrique sous tension

: Démarrage moteur

E - RÉGLAGE HAUTEUR DE COUPE

↓ Enceinte de coupe descend

↑ Enceinte de coupe remonte

F - VIDANGE DU CAISSON

↓ Ouverture

↑ Fermeture

G - MONTER / DESCENDRE LE BAC

Levier vers le haut : le bac monte

Levier vers le bas : le panier descend

H - OUVERTURE / FERMETURE DU PANIER

Levier vers le haut : le panier s'ouvre

Levier vers le bas : le panier se ferme

I - VIDANGE DU BAC DE RAMASSAGE

↓ Fermeture du bac

↑ Ouverture du bac

J - RELEVAGE DU BAC DE RAMASSAGE

↓ Descente du bac de ramassage

↑ Montée du bac de ramassage

K - MISE EN ROUTE SYSTÈME DE COUPE

I : Système de coupe en rotation

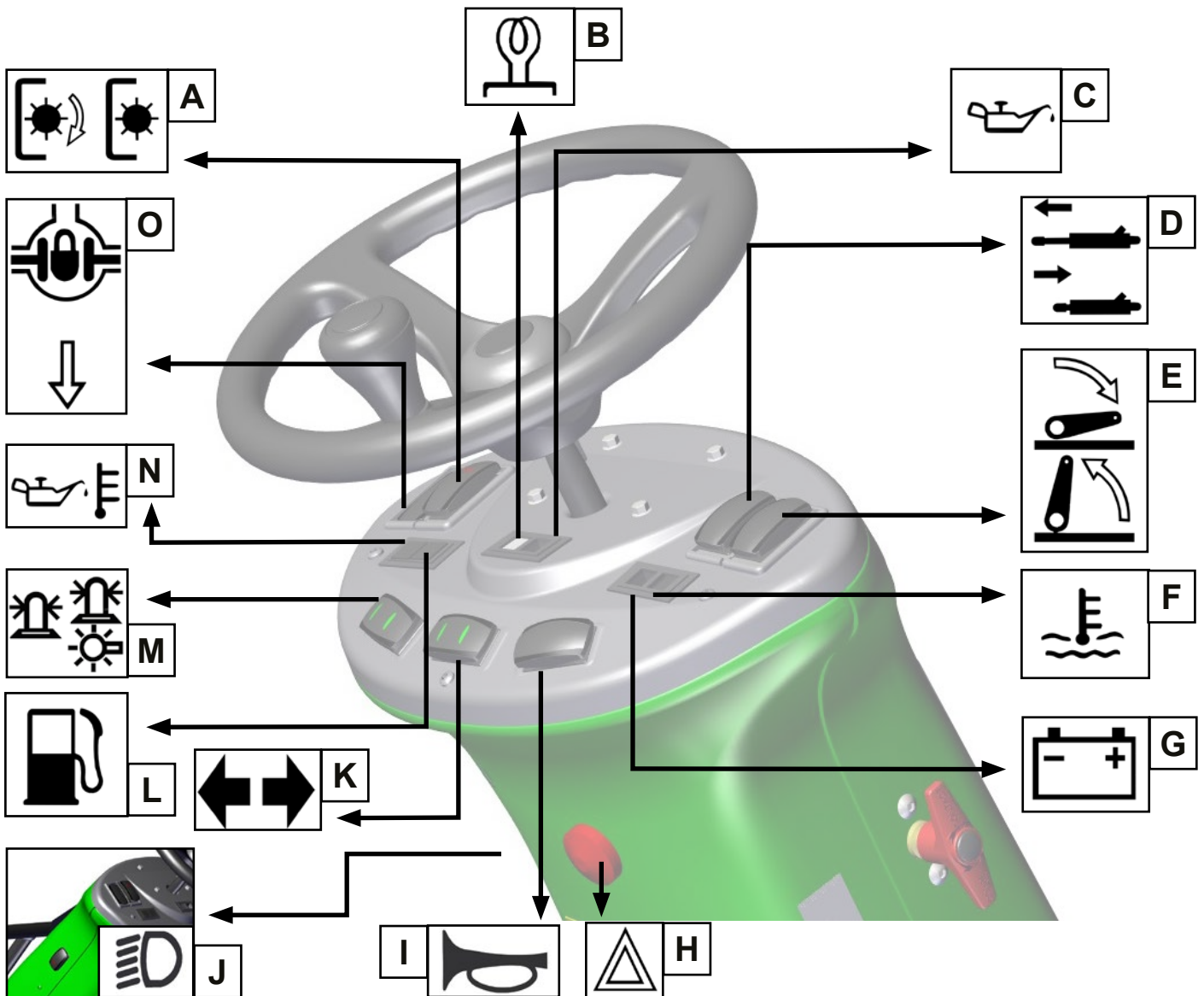
0 : Système de coupe à l'arrêt

L - COMMUTATEUR D'AUTORISATION « TONTE EN MARCHÉ ARRIÈRE »

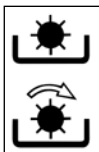
En appuyant sur ce commutateur une fois le système de coupe en fonctionnement, vous autorisez la tonte en marche arrière.

Si vous désenclenchez le système de coupe par l'intermédiaire du commutateur « mise en route du système de coupe » ou au travers d'une sécurité, il faut réactiver cette autorisation.

2• EXPLICATION DES PICTOGRAMMES - UTILISATION



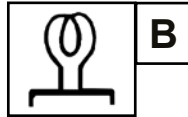
A - PRISE DE FORCE AVANT



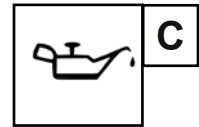
Circuit hydraulique de prise de force avant hors fonctionnement

Circuit hydraulique de prise de force avant en fonctionnement

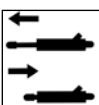
B - TÉMOIN DE PRÉCHAUFFAGE MOTEUR



C - TÉMOIN DE PRESSION D'HUILE MOTEUR



D - VÉRIN ACCESSOIRE



Sortie de tige du vérin accessoire

Rentrée de tige du vérin accessoire

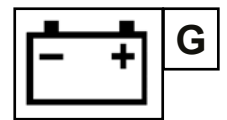
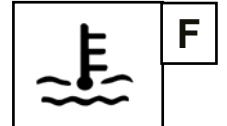
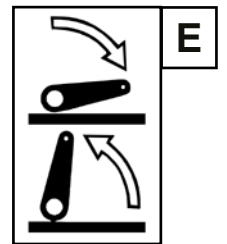
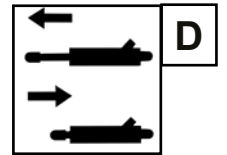
E - RELEVAGE AVANT

⇓ Descente du système de relevage avant

⇑ Montée du système de relevage avant

F - TÉMOIN DE TEMPÉRATURE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Un avertisseur sonore est associé à ce témoin.



G - TÉMOIN DE CHARGE BATTERIE

H - FEUX DE DÉTRESSE

I - AVERTISSEUR SONORE

J - FEUX DE CROISEMENT

K - INDICATEUR DE DIRECTION

<=> Indication de changement de direction à gauche

=> Indication de changement de direction à droite

L - TÉMOIN DE NIVEAU BAS DE GASOIL

M - SIGNALISATION



Gyrophare allumé



Gyrophare et feux de position allumés

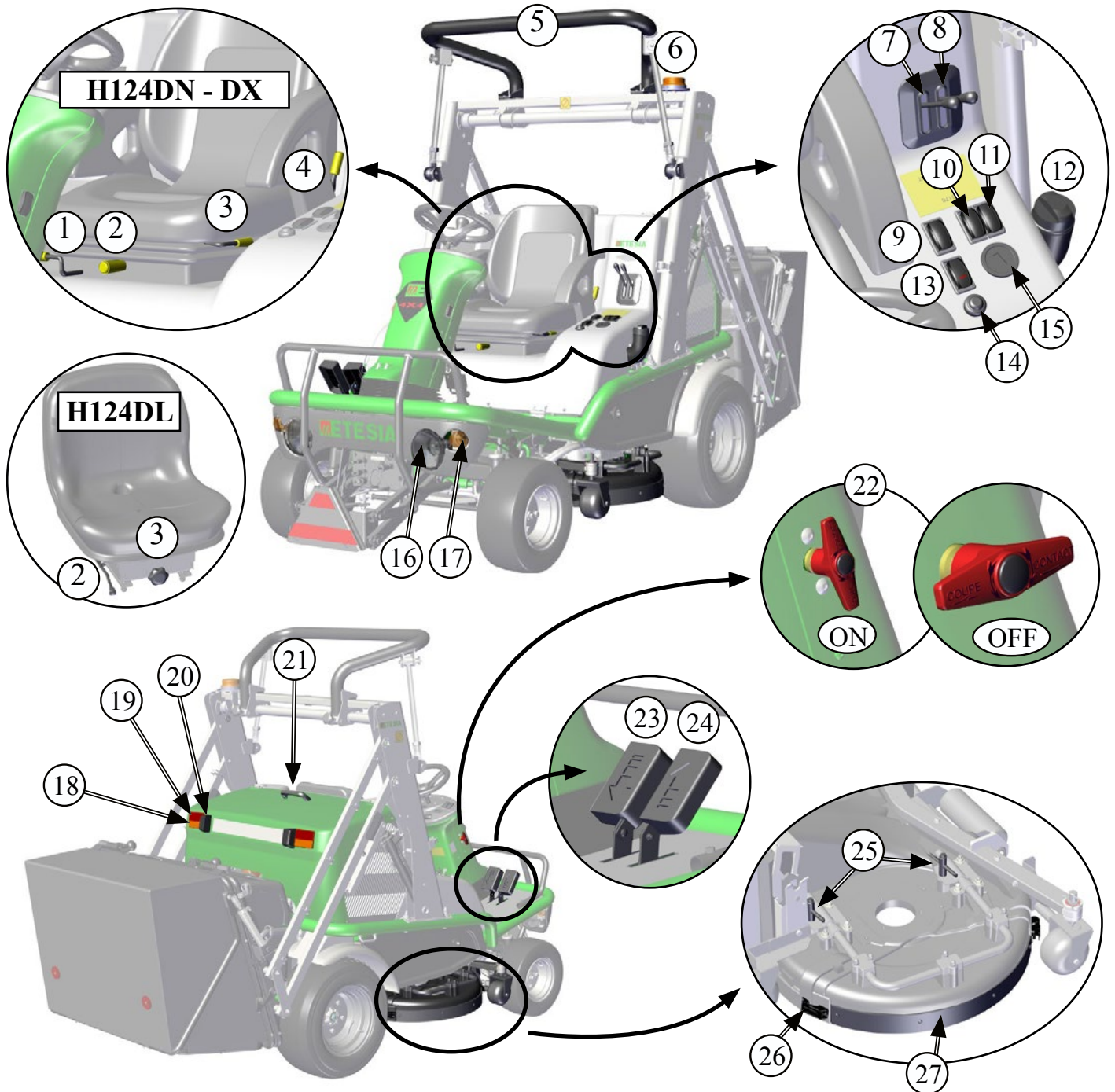
Nota : Il n'y a pas de gyrophare sur la H124DL

N - TÉMOIN DE TEMPÉRATURE DE L'HUILE HYDRAULIQUE ET DE COLMATAGE DU FILTRE HYDRAULIQUE

O - DIFFÉRENTIEL

La flèche indique le sens de manœuvre pour bloquer le différentiel.

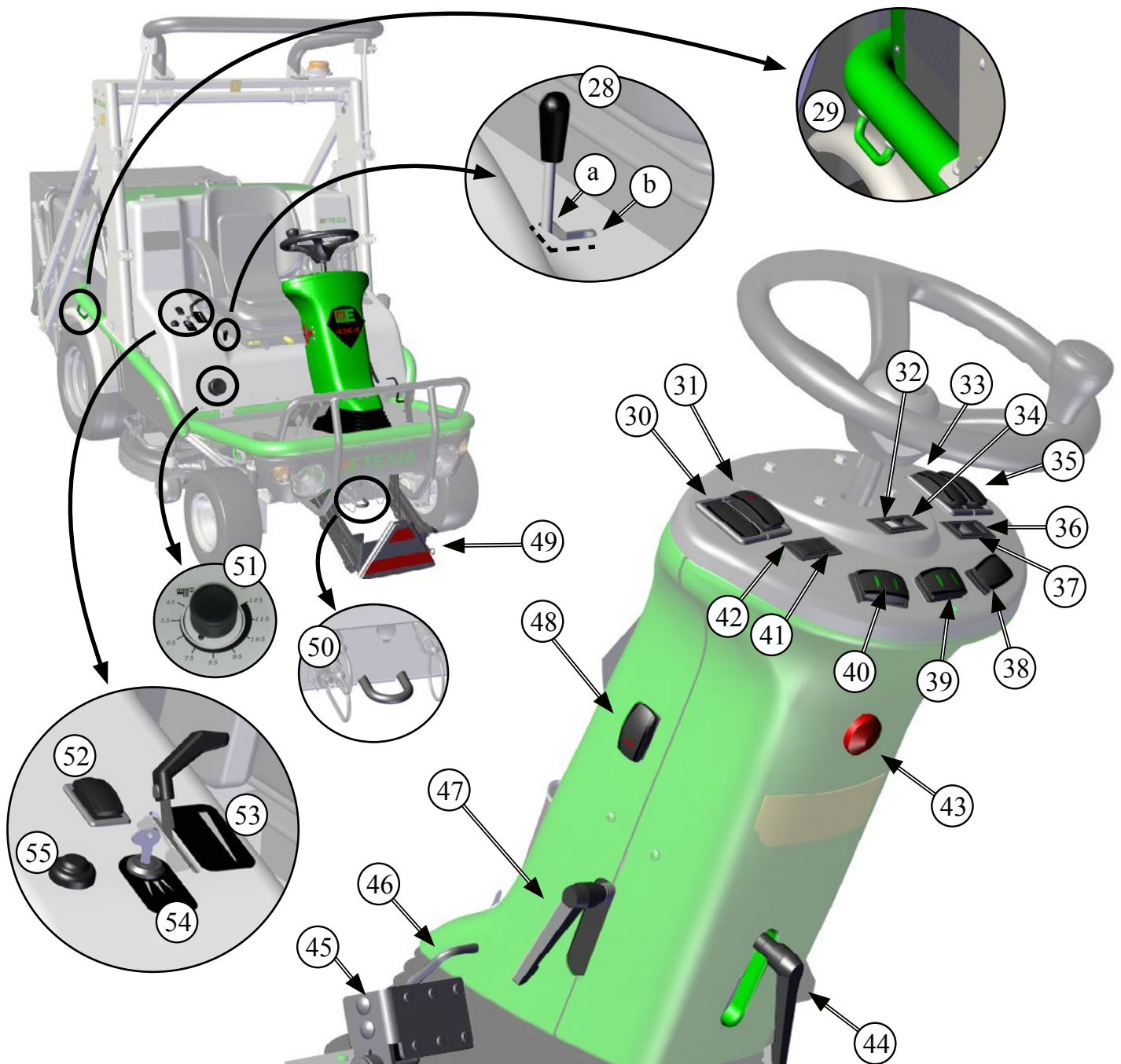
3• DESCRIPTIF



- 1• Levier de réglage longitudinal du siège
- 2• Levier de réglage de la suspension du siège
- 3• Levier de réglage de la cuvette du siège (sauf H124DL)
- 4• Réglage de l'inclinaison du dossier du siège (sauf H124DL)
- 5• Arceau de protection ROPS
- 6• Gyrophare (sauf H124DL)
- 7• Levier de vidange en hauteur (sur H24DL)
- 8• Levier de vidange du bac mobile (sur H24DL)
- 9• Commutateur de mise en mouvement de la clappe (sauf H124DL)
- 10• Commutateur d'ouverture et de fermeture du panier (sauf H124DL)
- 11• Commutateur de mise en mouvement de la vidange en hauteur (sauf H124DL)
- 12• Bouchon de remplissage du réservoir gasoil
- 13• Commutateur de commande du système de coupe

- 14• Autorisation de tonte en marche arrière
- 15• Compteur horaire
- 16• Feux de position / feux de croisement
- 17• Clignotants avant (sauf H124DL)
- 18• Feux de position arrière / feux STOP
- 19• Clignotants arrière
- 20• Eclairage de la plaque minéralogique
- 21• Poignée de préhension pour l'ouverture du capot moteur
- 22• Coupe batterie
- 23• Pédale de marche arrière
- 24• Pédale de marche avant
- 25• Dispositifs de serrage partie escamotable (sauf H124DL)
- 26• Grenouillere de positionnement partie escamotable (sauf H124DL)
- 27• Partie de plateau de coupe escamotable (sauf H124DL)

3 • DESCRIPTIF



28• Système de verrouillage capot

- a. Capot verrouillée
- b. Capot déverrouillé

29• Support latéral

30• Commutateur de commande blocage de différentiel (sur H124DN)

31• Commutateur de commande prise de force (sauf H124DL)

32• Témoin de préchauffage moteur

33• Commutateur de commande du vérin d'inclinaison accessoire (selon accessoire) (sauf H214DL)

34• Témoin de pression d'huile moteur

35• Commutateur de commande du relevage accessoire (sauf H214DL)

36• Témoin de température moteur (liquide de refroidissement)

37• Témoin de charge batterie

38• Commutateur de commande de l'avertisseur sonore

39• Commutateur de commande des clignotants

40• Commutateur de commande de feux / gyrophare

41• Témoin de niveau bas de gasoil

42• Témoin de température de l'huile hydraulique et colmatage du filtre

43• Commutateur de feux de détresse

44• Poignée de blocage du réglage en hauteur de la console de direction

45• Pédale de frein de parking

46• Déverrouillage du frein de parking

47• Poignée de blocage du réglage en inclinaison de la console de direction

48• Commutateur de feux de position / feux de croisement (sauf H124DL)

49• Triangle porte-accessoires (sauf H124DL)

50• Crochet de remorquage

51• Bouton de sélection de hauteur de coupe

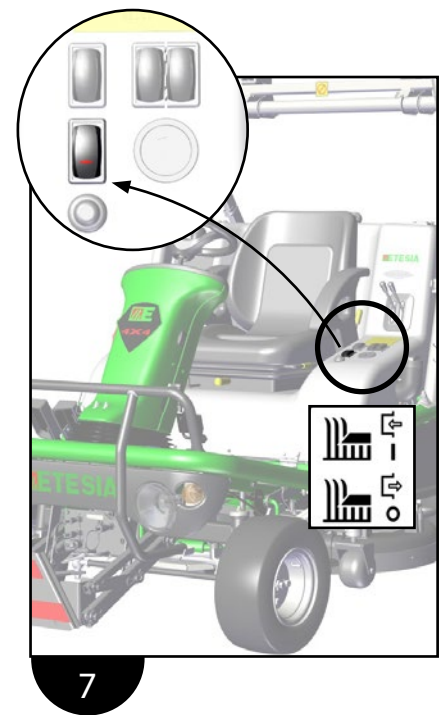
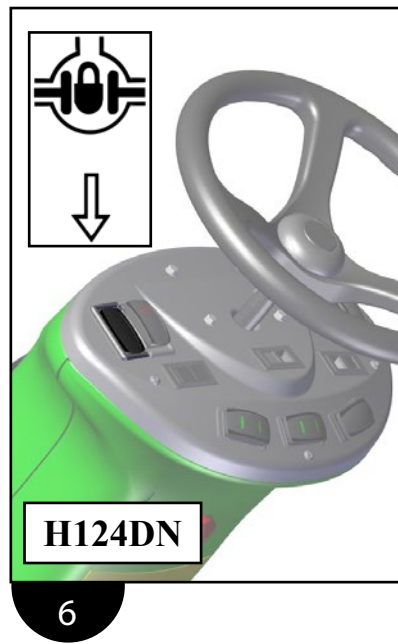
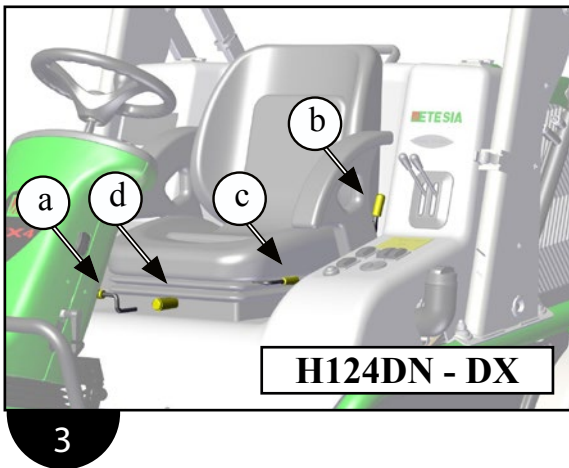
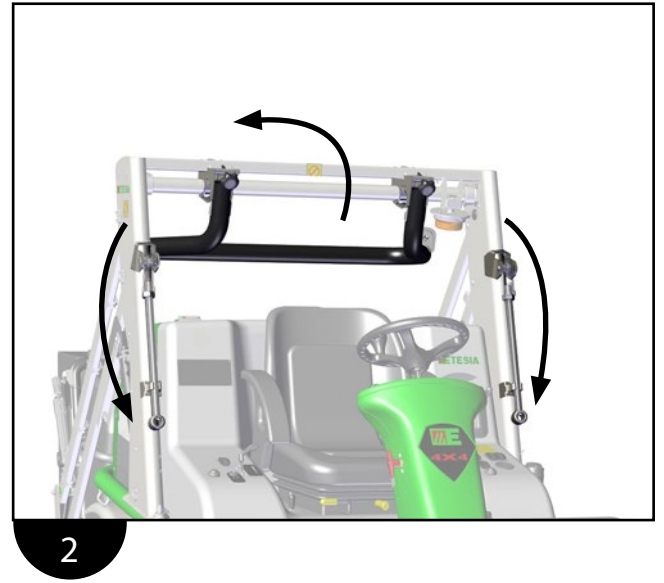
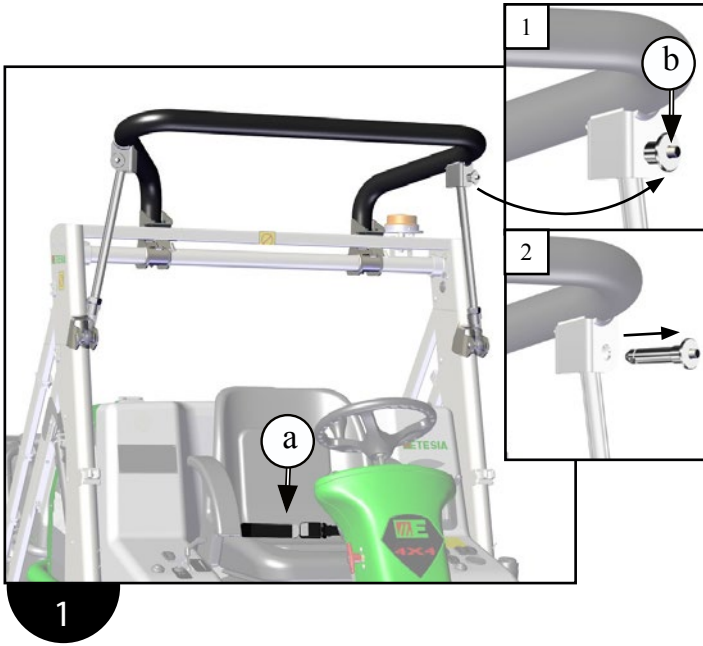
52• Commutateur de montée / descente du système de coupe

53• Manette de réglage du régime moteur

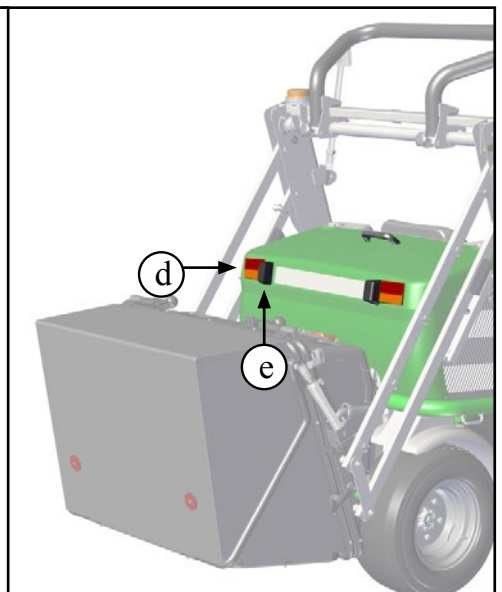
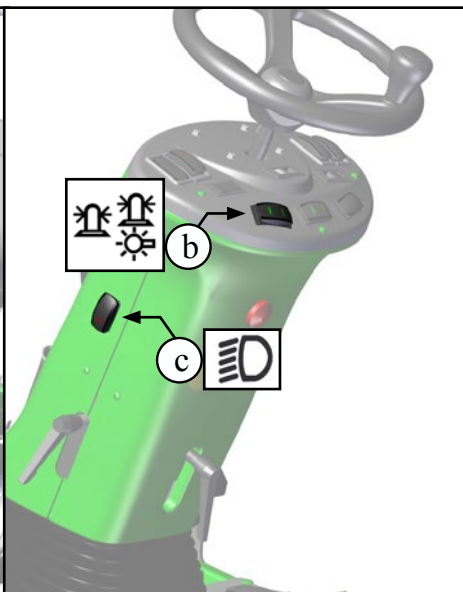
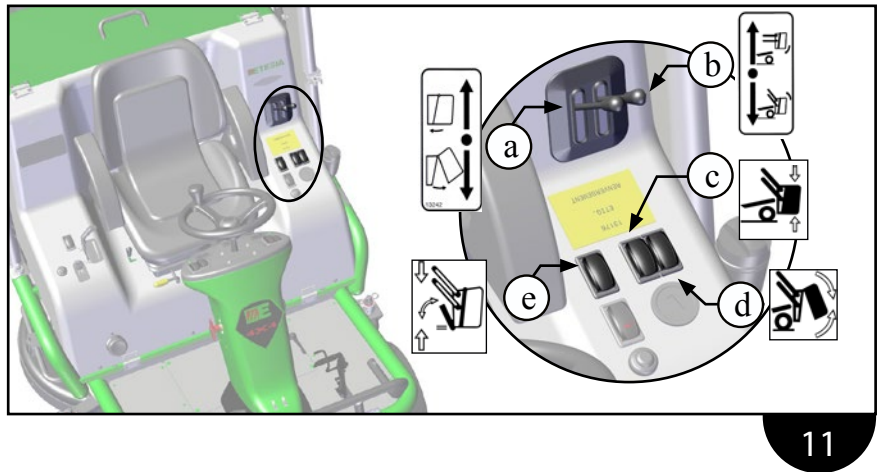
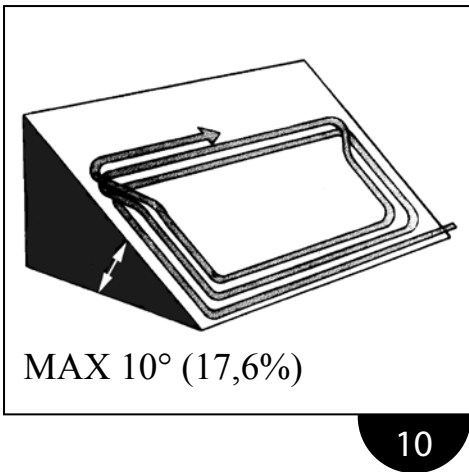
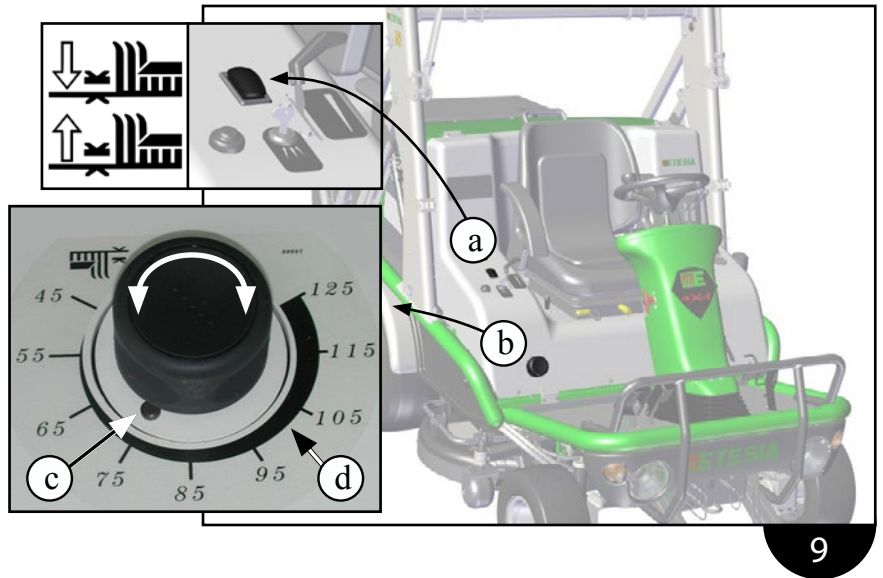
54• Clé de contact

55• Bouton de démarrage

4• IMAGES

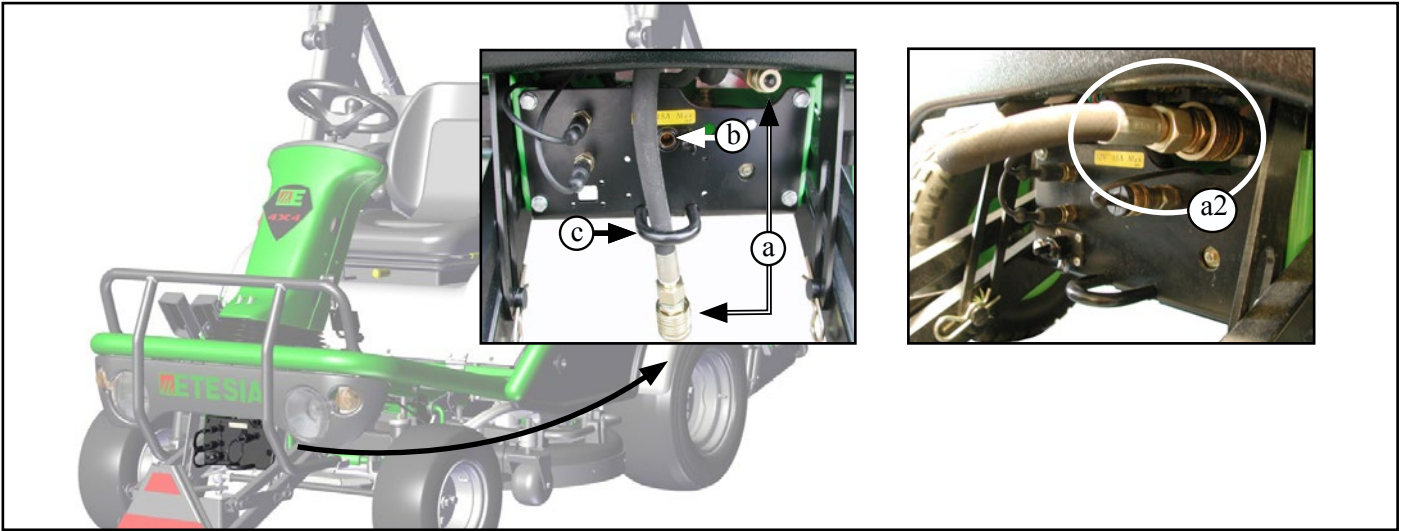


4• IMAGES

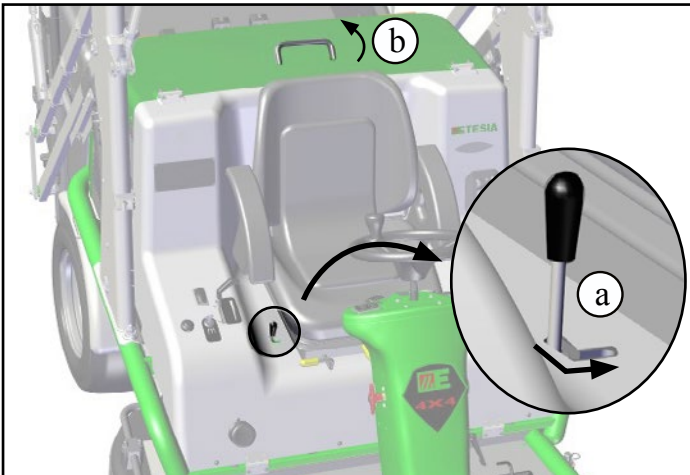


12

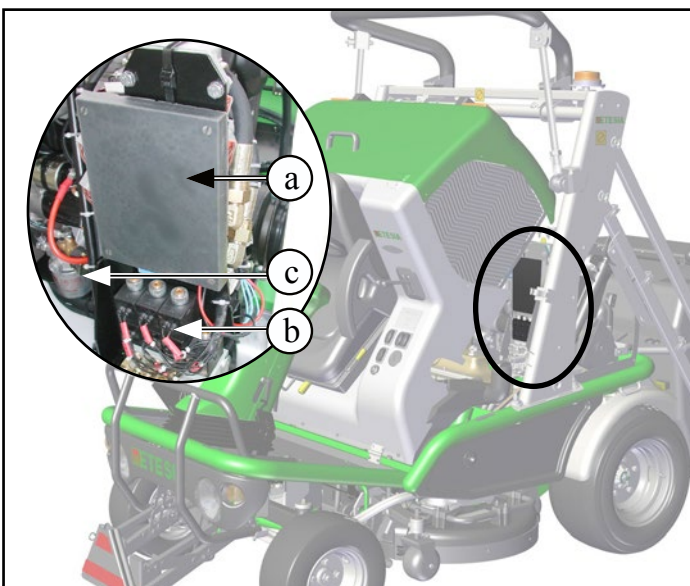
4• IMAGES



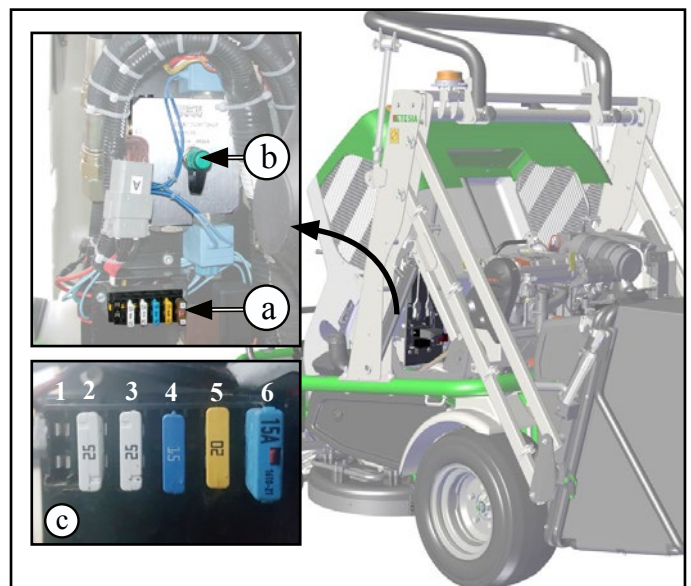
13



14

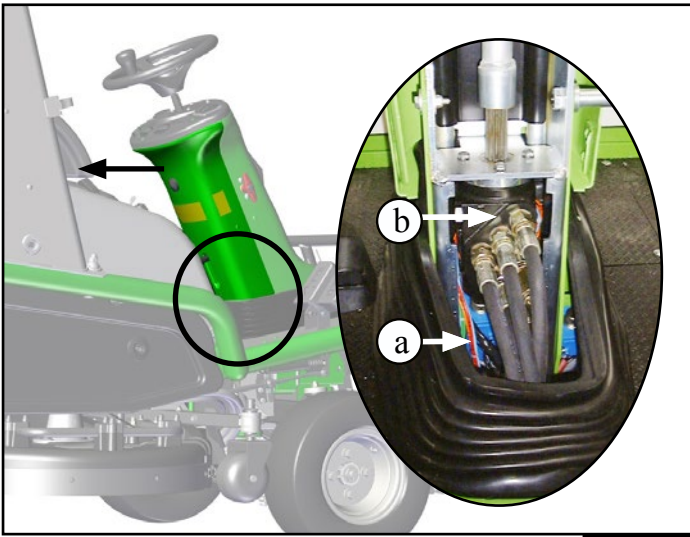


15

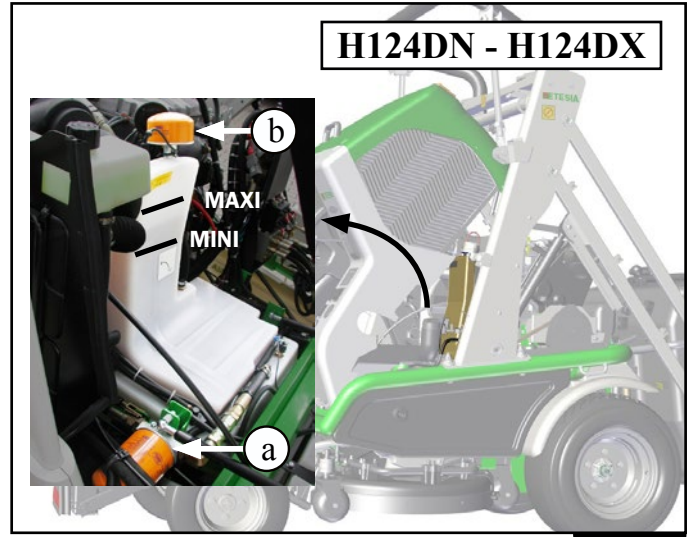


16

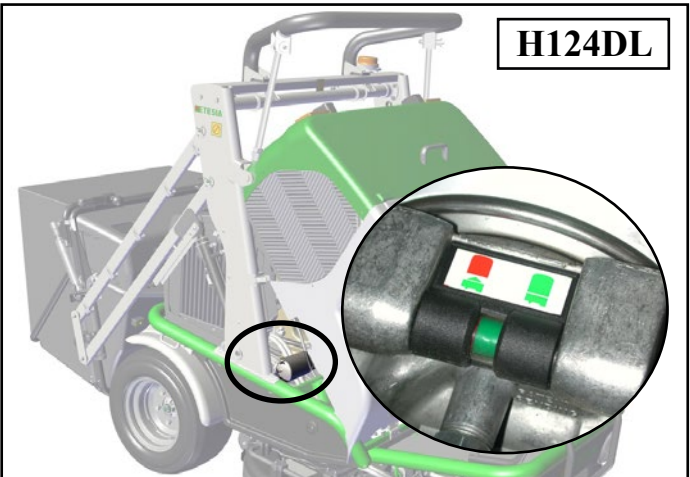
4• IMAGES



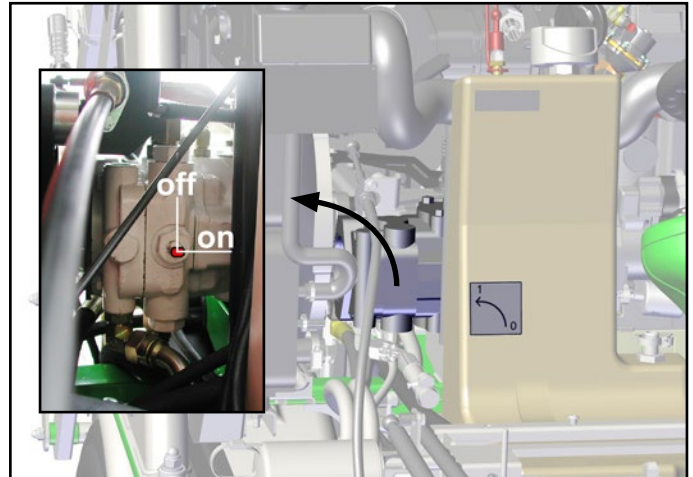
17



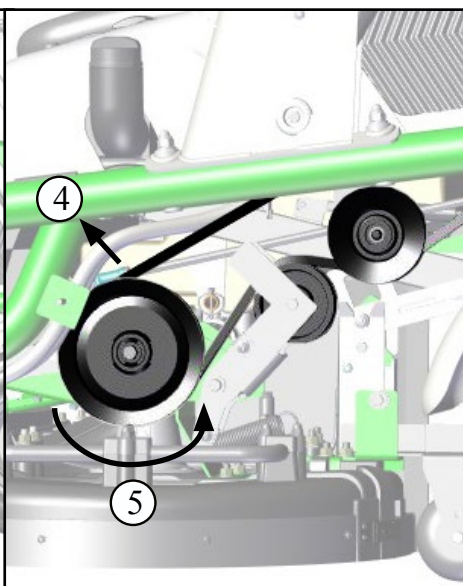
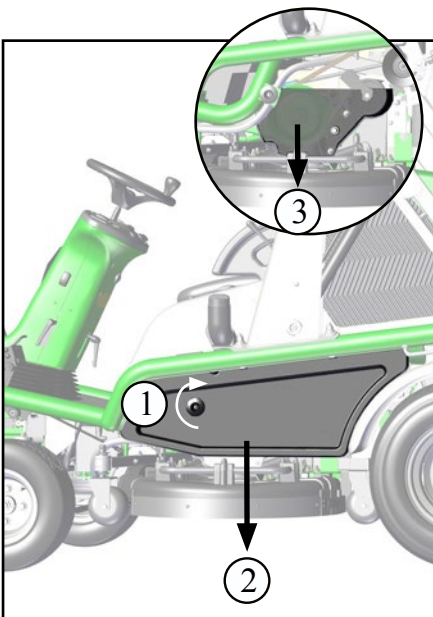
18



19



20

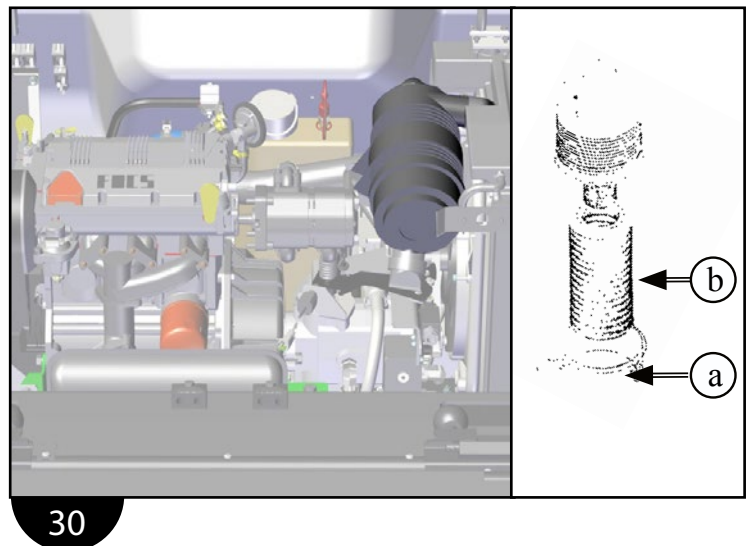
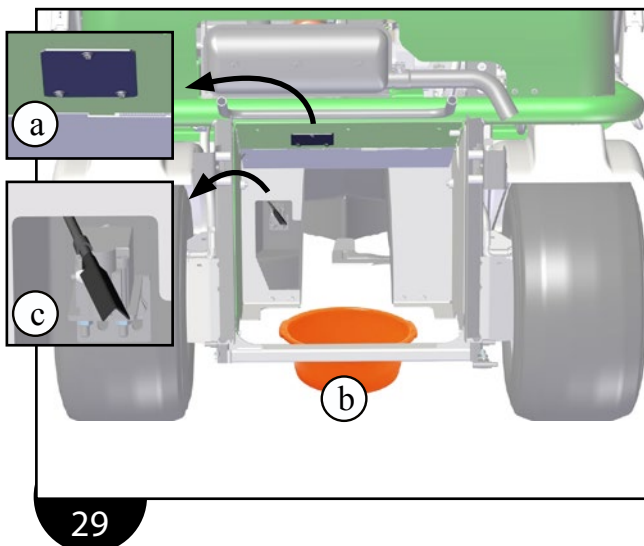
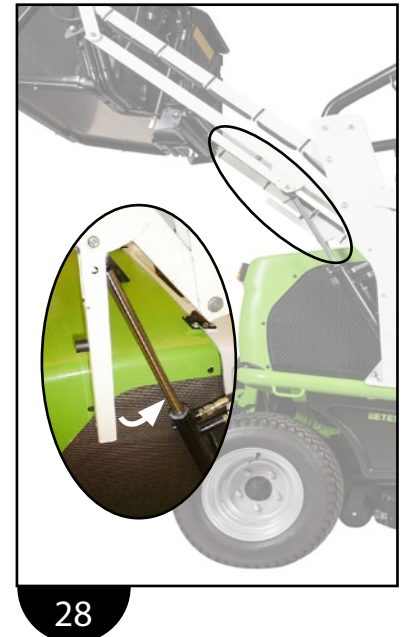
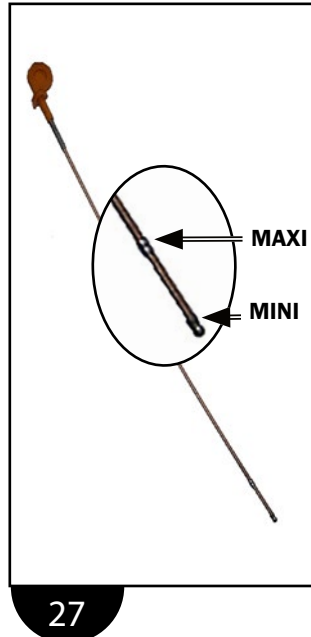
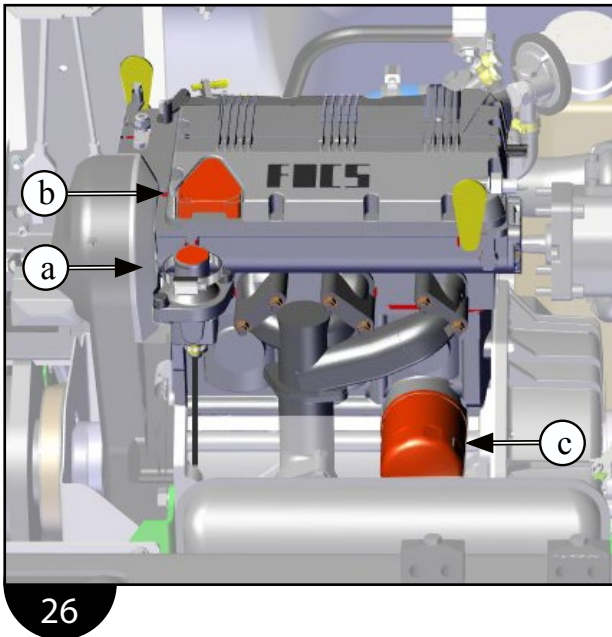
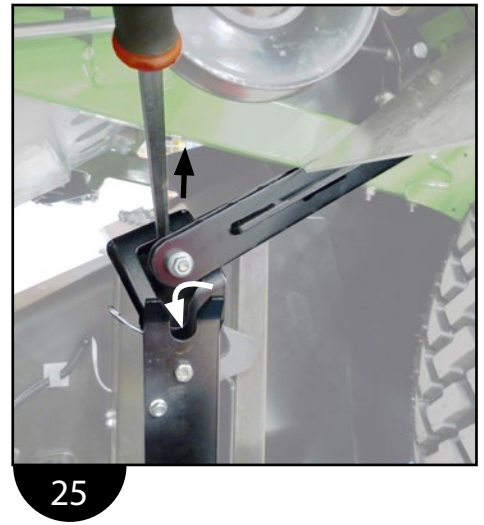
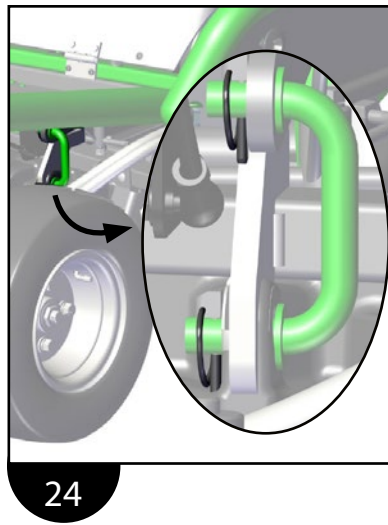
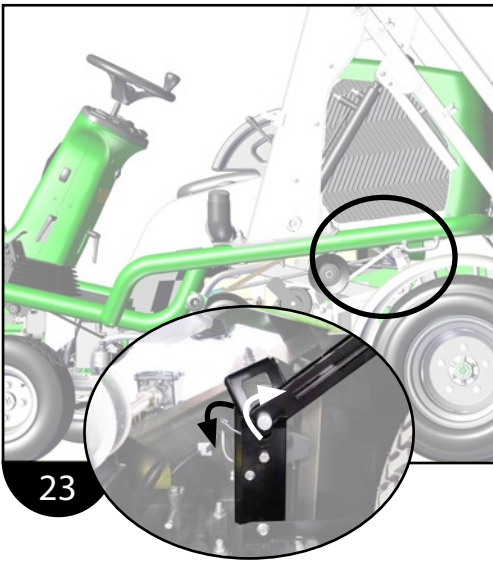


21

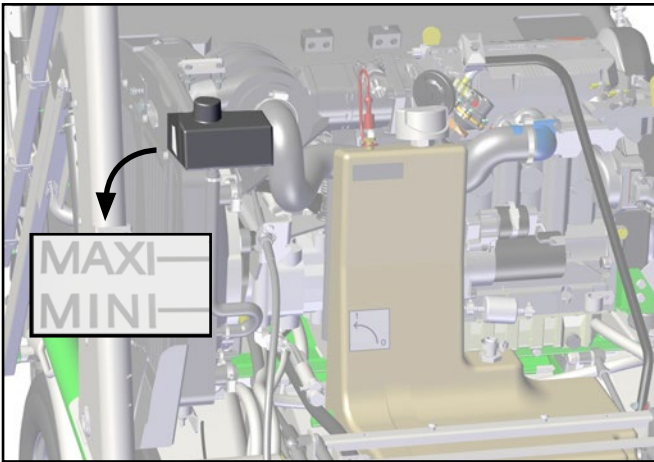


22

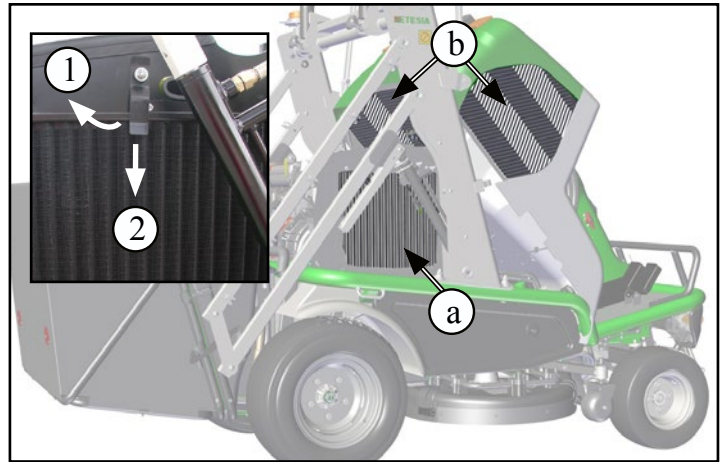
4• IMAGES



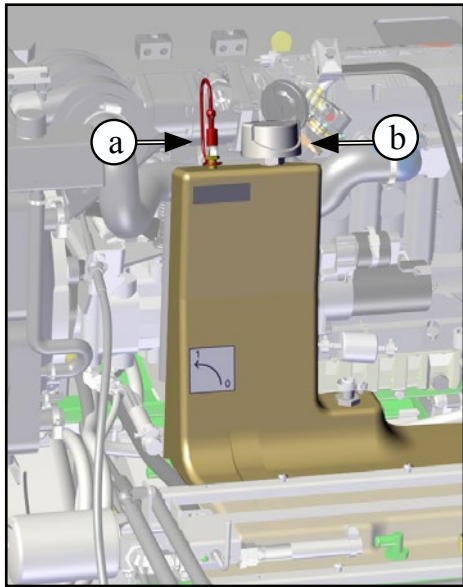
4• IMAGES



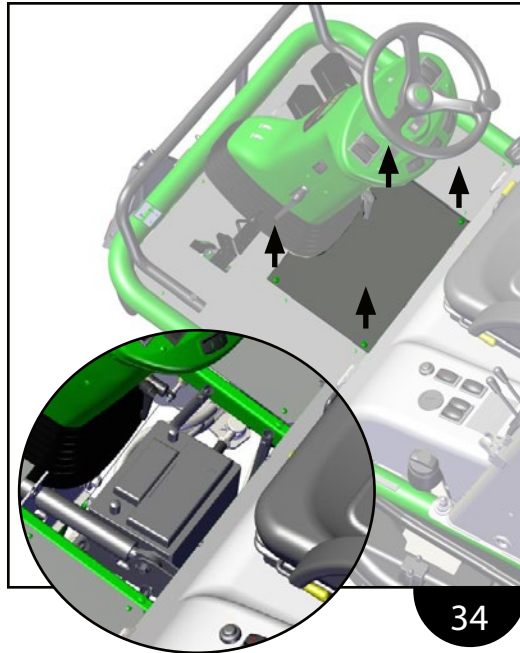
31



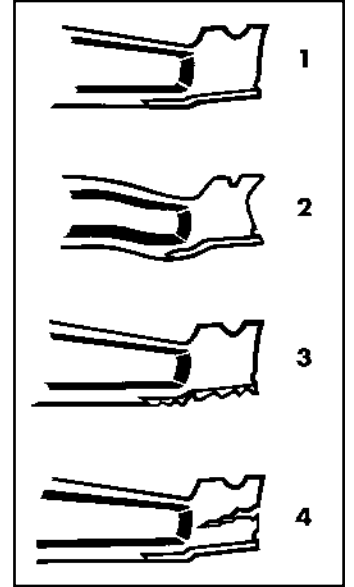
32



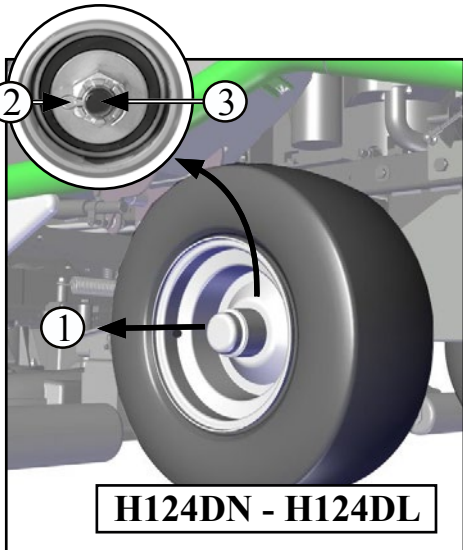
33



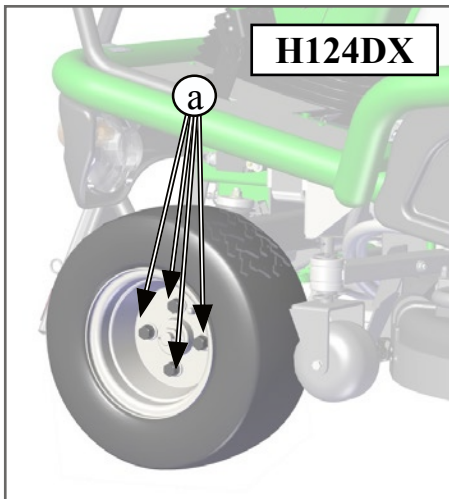
34



35



36

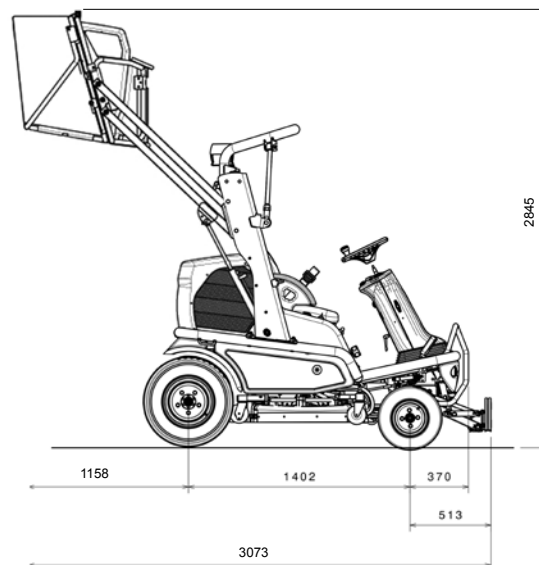
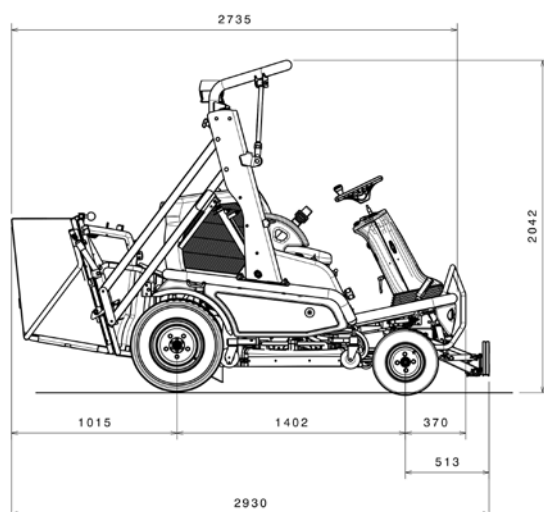
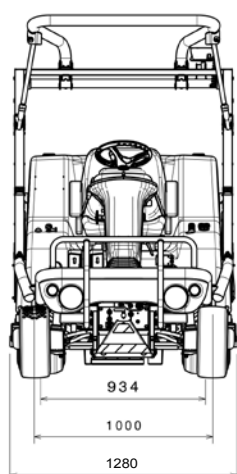


37



38

5• CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES



	H124DL	H124DN	H124DX
MOTEUR	KOHLER / LOMBARDINI 1003		
Type	Diesel 3 cylindres		
Alésage x course	75 x 77,6 mm		
Cylindrée	1028 cm ³		
Type de carburant	Diesel ou biodiesel B30		
Puissance au régime nominal	17 Kw à 2820 min ⁻¹		
Lubrification	Par pression d'huile		
Refroidissement	Liquide de refroidissement 4 saisons		
Démarrateur	Electrique 12 V		
Alternateur	30 A, logé dans le volant moteur		
Type de bougie de préchauffage	12,5 V		
Filtre à huile moteur	A cartouche 20 µm		
Filtre à gasoil	A cartouche 2-3 µm		
Filtre à air moteur	Donaldson (avec cartouche principale + cartouche de sécurité)		
Régime d'utilisation	2820 tr/min ± 20		
Capacité carter huile moteur	2,3 l + 0,1 l pour le filtre à huile		
Capacité du réservoir de carburant	19 litres		
Capacité du réservoir hydraulique	33 litres		
Filtre à air réservoir hydraulique	3 µm		
Filtre à huile hydraulique (cartouche)	25 µm		
Batterie	12 V - 60 A		

5• CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

	H124DL	H124DN	H124DX
TONDEUSE			
Masse à vide	815 kg	860 kg	895 kg
Largeur de coupe	124 cm (2 organes de coupe contre rotatifs à 90°)		
Transmission des organes de coupe	Renvois d'angle + arbre à accouplements élastiques		
Enceinte de coupe	Masterschock	Masterschock 8 mm avec 2 parties extérieures escamotables	
Hauteur de coupe	9 positions + 1 position transport à butée réglable		
Embrayage des organes de coupe	Electromagnétique avec frein incorporé		
Systèmes de sécurité	Contacteurs de présence opérateur / panier ainsi que pour H124DN - H124DX enceinte de coupe		
Ejection	Arrière centrale		
Architecture châssis	2 structures tubulaires mécanosoudées assemblées par vissage		
Transmission d'avance	2 roues motrices avec blocage de différentiel (pour H124DN)		4 roues motrices sans blocage de différentiel
Vitesse d'avancement	AV : 0 à 16 km/h AR : 0 à 14 km/h		
Frein parking	A disques montés dans les roues arrière		
Pneumatiques à profil gazon	AV : 16 x 6,50 - 8 AR : 23 x 10,5 - 12		
Pression des pneumatiques	AV : 1,5 bar AR : 1,2 bar AV : 1,9 bar (lorsque équipée d'une cabine ou d'un accessoire avant)		
Largeur de voie	AV : 1000 mm AR : 934 mm		
Empattement	1400 mm		
Rayon de surface non tondue	1125 mm		
Architecture du panier	Structures tubulaires		
Volume du panier	580 litres		
Vidange du panier	Hydraulique au sol et jusqu'à 1,80 m en hauteur		
Niveau de pression acoustique au poste de conduite (norme NF EN ISO 5395)	LpA = 90 dB (A) KpA = 2,5 dB (A)		

	Niveau de vibration au siège (corps entier)		Niveau de vibrations au volant (membres supérieurs)	
Directive 2006/42/CE Normes de référence: NF EN ISO 5395, EN1032, EN1033	$a_{hw} = 1,08 \text{ m/s}^2$ $K = 0,43 \text{ m/s}^2$		$a_{hw} = 1,29 \text{ m/s}^2$ $K = 0,65 \text{ m/s}^2$	
Directive 2002/44/CE Normes de référence: ISO 2631-1, ISO 5349-1+2	1.4 a_{wx}	0,32 m/s^2		
	1.4 a_{wy}	0,70 m/s^2		
	a_{wz}	0,93 m/s^2		
Valeurs pour définition du temps d'exposition journalière	A (8)	0,93 m/s^2	A (8)	1,29 m/s^2

6• INSTRUCTIONS D'UTILISATION

6•1 PRÉPARATION ET MISE EN SERVICE

- En raison de la technicité de l'opération, la préparation et la mise en service de votre tondeuse à conducteur porté sont assurées par votre revendeur agréé.

6•2 SYSTÈMES DE SÉCURITÉ

La tondeuse est équipée d'un arceau de sécurité (image n°1) et d'une ceinture de sécurité (a image n°1).

Pour votre sécurité, utilisez votre tondeuse uniquement avec l'arceau en position haute. Le repliage est possible en appuyant sur le bouton poussoir (b image n°1), en enlevant la goupille de sécurité (2 image n°1) puis en faisant pivoter l'arceau autour de son axe (image n°2).



Attachez toujours la ceinture de sécurité lorsque le système ROPS est relevé en position d'utilisation.



N'attachez jamais la ceinture de sécurité lorsque le système ROPS n'est pas en position d'utilisation.



Abaissez et relevez l'arceau ROPS avec prudence pour éviter de vous coincer les doigts entre la partie fixe et la partie pivotante.

6•2•1 H124DN - H124DX

- La tondeuse est équipée de 7 contacteurs de sécurité qui sont actionnés par :
 1. la biellette de commande transmission avance
 2. les parties extérieures de l'enceinte de coupe
 3. le vérin droit de la trappe panier
 4. la partie arrière du panier / la partie avant du panier
 5. le vérin droit de relevage du panier
 6. le frein de parking
 7. le siège.
- Le moteur ne peut être mis en route que si :
 - le conducteur est assis sur le siège ou le frein parking engagé
 - les pédales de commande d'avancement sont au point mort
 - le système de coupe n'est pas enclenché
 - la prise de force avant n'est pas engagée.
- Le moteur s'arrête si :
 - l'opérateur quitte le siège sans avoir engagé le frein de parking
 - l'opérateur quitte le siège avec le système de coupe ou la prise de force engagés
 - l'opérateur actionne une pédale de commande d'avancement avec le frein de parking engagé ou qu'une ou les deux parties escamotables du plateau de coupe sont mal montées ou absentes.
- La coupe se met à l'arrêt si :
 - l'opérateur quitte le siège
 - lors de la vidange du bac
 - si 1 ou 2 parties escamotables du plateau de coupe bougent de leur position initiale.
- Le système de coupe ne peut être mis en service que si :
 - le conducteur est assis sur le siège
 - la partie arrière du panier est en position fermée
 - le panier est en position de travail
 - les parties amovibles sont en position sur l'enceinte de coupe.



ATTENTION ! L'ouverture du panier provoque l'arrêt de l'organe de coupe et la mise en route du gyrophare. L'organe de coupe se remet en route dès la remise en position travail de l'ensemble panier.



ATTENTION ! Maintenez l'action de commande fermeture du bac jusqu'à retour en position travail de la trappe, indiqué par l'arrêt du gyrophare.

- La machine ne se déplace que si :
 - le conducteur est assis sur le siège
 - le frein parking est desserré
 - les parties amovibles sont en position sur l'enceinte de coupe.
- Le relevage en hauteur ne peut se faire que si :
 - la trappe panier est en position de vidange (verticale).

NOTA : En actionnant l'interrupteur de relevage panier, la trappe, par priorité se met en position verticale.

- En cas de dysfonctionnement, arrêtez votre tondeuse et adressez-vous à votre revendeur.

6•2•2 H124DL

- La tondeuse est équipée de 4 contacteurs de sécurité qui sont actionnés par :
 1. la biellette de commande transmission avance
 2. la partie arrière du panier / la partie avant du panier
 3. le frein de parking
 4. le siège.
- Le moteur ne peut être mis en route que si :
 - le conducteur est assis sur le siège ou le frein parking engagé
 - les pédales de commande d'avancement sont au point mort
 - le système de coupe n'est pas enclenché
 - la prise de force avant n'est pas engagée (option).
- Le moteur s'arrête si :
 - l'opérateur quitte le siège sans avoir engagé le frein de parking
 - l'opérateur quitte le siège avec le système de coupe ou la prise de force engagés
 - l'opérateur actionne une pédale de commande d'avancement avec le frein de parking engagé.
- La coupe se met à l'arrêt si :
 - l'opérateur quitte le siège
 - lors de la vidange du bac.
- Le système de coupe ne peut être mis en service que si :
 - le conducteur est assis sur le siège
 - la partie arrière du panier est en position fermée
 - le panier est en position de travail



ATTENTION ! L'ouverture du panier provoque l'arrêt de l'organe de coupe. L'organe de coupe se remet en route dès la remise en position travail de l'ensemble panier.



ATTENTION ! Maintenez l'action de commande fermeture du bac jusqu'à retour en position travail de la trappe.

- La machine ne se déplace que si :
 - le conducteur est assis sur le siège
 - le frein parking est desserré.
- En cas de dysfonctionnement, arrêtez votre tondeuse et adressez-vous à votre revendeur.

6•3 CARBURANT

Le moteur est alimenté avec du gasoil ou du Biodiesel B30.



ATTENTION ! Utilisez du carburant propre. Manipulez le carburant avec soin. Lors du remplissage, utilisez un entonnoir et essuyez immédiatement les projections de carburant. Ne faites pas le plein moteur en route, lorsque le moteur est chaud et ne fumez en aucun cas. Evitez toute flamme ou projection d'étincelles.

- Lors du remplissage du réservoir, veuillez éviter tout débordement de carburant.
- Si malgré ces précautions un débordement devait se produire, veuillez :
 - a) Nettoyer scrupuleusement l'ensemble des pièces contaminées.
 - b) Ne redémarrer la machine qu'après vous être assuré que l'ensemble du carburant renversé a bien été éliminé.

6• INSTRUCTIONS D'UTILISATION

- Assurez-vous que le bouchon du réservoir est bien revissé.
- La vidange du réservoir doit être réalisée à l'extérieur (en plein air).

NOTA : Par temps froid, la viscosité du gasoil augmente et il y a formation de paillettes de paraffine. Le fonctionnement du moteur peut être affecté car son alimentation est défectueuse. Dans ce cas, utilisez du gasoil qualité hiver qui peut être utilisé jusqu'à une température de -20°C.

- Pour éviter un mauvais fonctionnement du moteur, suite à une pollution trop importante (eau de condensation, détritiques...), une vidange du réservoir gasoil doit être effectuée toutes les 1000 heures ou 1 fois par an.

6•4 RÉGLAGE DU SIÈGE (IMAGE N°3)

H124DN - H124DX

Pour un maximum de confort le siège se règle par rapport aux pédales transmission avance.

6•4•1 RÉGLAGE LONGITUDINAL

- Pour déverrouiller le siège soulevez le levier (rep. a).
- Amenez le siège dans la position souhaitée.
- Relâchez le levier et vérifiez que le siège est bien bloqué.

6•4•2 RÉGLAGE DU DOSSIER

- Pour déverrouiller le dossier poussez le levier (rep. b) vers l'arrière.
- Basculez le dossier dans la position souhaitée.

6•4•3 RÉGLAGE DE LA CUVETTE

- Pour déverrouiller la cuvette, soulevez le levier (rep. c) et basculez le siège dans la position souhaitée.

6•4•4 RÉGLAGE DE LA SUSPENSION

- Pour déverrouiller la suspension tirez puis soulevez le levier (rep. d).
- Poussez le levier vers la gauche pour augmenter la raideur de la suspension ou vers la droite pour diminuer la raideur. (Plus la raideur est forte, plus la suspension est dure).
- Vérifiez que le levier est dans un cran de blocage puis relâchez-le.

H124DL

Pour un maximum de confort le siège se règle par rapport aux pédales transmission avance.

6•4•5 RÉGLAGE LONGITUDINAL

- Pour déverrouiller le siège actionnez le levier (rep. a), situé à droite sous le siège
- Amenez le siège dans la position souhaitée.
- Relâchez le levier et vérifiez que le siège est bien bloqué.

6•4•6 RÉGLAGE DE LA SUSPENSION

- Tournez la commande (rep. d) vers la gauche pour augmenter la raideur de la suspension ou vers la droite pour diminuer la raideur. (Plus la raideur est forte, plus la suspension est dure).

6•5 RÉGLAGE DE LA CONSOLE DE DIRECTION (IMAGE 4)

Se règle de préférence après le réglage du siège.

6•5•1 RÉGLAGE ANGULAIRE

- Débloquez la manette (rep. a) placée sur le coté gauche de la console.
- Amenez la console dans la position souhaitée puis bloquez en serrant la manette.

6•5•2 RÉGLAGE EN HAUTEUR

- Débloquez la manette (rep. b) placée dans la partie centrale de la console.


- Soulevez ou abaissez la console pour l'amener dans la position souhaitée puis bloquez en serrant la manette.

6•6 MISE EN ROUTE ET ARRÊT DU MOTEUR

6•6•1 MISE EN ROUTE



ATTENTION ! Avant la mise en route du moteur, prenez connaissance des indications de sécurité (pages 3 et 4).

- Prenez place sur le siège.
- Assurez-vous que le commutateur de mise en route et d'arrêt du système de coupe et de la prise de force avant soit en position arrêt (H124DN - H124DX).
- Engagez le frein parking.
- Mettez la manette de contrôle du régime moteur en position "moyenne". N'appuyez pas sur les pédales de commande d'avancement.
- Tournez la clé de contact sur la position 1 de mise sous tension et de pré-chauffage.
- Dès que le témoin de pré-chauffage est éteint, maintenez le bouton de sécurité (rep.55 page 11) appuyé en même temps que vous tournez la clé de contact sur la position .



Ne jamais insister sur la phase de démarrage plus de 4 secondes.

- Dès que le moteur tourne relâchez la clé et amenez la manette de contrôle du régime moteur en position MINI.
- Laissez tourner le moteur pendant quelques minutes avant de passer en régime MAXI et de mettre le système de coupe en marche.
- Ne pas modifier les réglages d'origine du moteur ; ne pas augmenter le régime du moteur au risque d'augmenter le débit hydraulique et d'endommager les éléments du circuit hydraulique.



ATTENTION ! Ne laissez pas les mains ou les pieds posés sur les organes mobiles.

- Les gaz d'échappement sont toxiques.
- Ne laissez pas tourner le moteur dans un local fermé.

6•6•2 ARRÊT DU MOTEUR

- Le cas échéant, arrêtez le système de coupe.
- Engagez le frein parking.
- Ramenez la manette d'accélérateur sur la position MINI.
- Coupez le contact en mettant la clé en position 0.



ATTENTION ! Lorsque la machine ne sert pas ou qu'elle reste sans surveillance, retirez la clé de contact. Coupez l'alimentation électrique à l'aide du coupe-circuit. Fermez le frein à main.

6•7 PÉDALES DE COMMANDE D'AVANCEMENT (IMAGE N°5)

- La commande d'avancement se fait par l'intermédiaire des deux pédales situées à droite sur le marche-pied.
- La pédale extérieure commande la marche avant, la pédale intérieure la marche arrière. Le revêtement des pédales est marqué d'une flèche indiquant le sens de déplacement de la machine.
- Ces pédales contrôlent la vitesse de déplacement de la tondeuse (d'arrêt à la vitesse maximale) mais aussi le freinage dynamique.
- Lors du relâchement des pédales, la tondeuse est progressivement freinée jusqu'à arrêt total.
- La distance d'arrêt pour une vitesse maximale de 16 km/h est inférieure à 3,1 m sur une surface horizontale, goudronnée et sèche.

6• INSTRUCTIONS D'UTILISATION

6•8 BLOCAGE DE DIFFÉRENTIEL (H124DN) (IMAGE N°6)

- Le blocage de différentiel est un dispositif permettant de rétablir la motricité sur les deux roues arrière en cas de délestage (patinage) de l'une d'elles.
- Les versions H124DX avantagées par leurs 4 roues motrices ne nécessitent plus de blocage différentiel. En cas de patinage du train gauche ou droit dans un devers, il suffit de braquer le volant pour retrouver de l'adhérence sur les pneumatiques.

6•9 MISE EN ROUTE ET ARRÊT DE L'ORGANE DE COUPE (LAMES) (IMAGE N°7)

H124DN - H124DX

6•9.1 MISE EN ROUTE

- Mettez la manette de gaz en position MAXI.
- Basculez le commutateur de mise en route de l'organe de coupe vers l'avant en position organe de coupe « embrayé ».
- La mise en route de l'organe de coupe ne peut se faire que si l'utilisateur est assis sur le siège, si le panier est en position de travail, partie arrière fermée et si les parties escamotables sont en position sur l'enceinte de coupe.

6•9.2 ARRÊT

- Pour arrêter l'organe de coupe, basculez l'interrupteur vers l'arrière en position 0.
- L'ouverture du panier (partie arrière ou relevage en hauteur) provoque l'arrêt de l'organe de coupe (lames).
- Ce dernier se remet en route dès que le panier est en position de travail.
- Si l'opérateur quitte le siège, l'arrêt moteur entraîne l'arrêt de l'organe de coupe (lames).
- Le temps d'arrêt de la lame doit être inférieur à 7 sec.

H124DL

6•9.3 MISE EN ROUTE

- Mettez la manette de gaz en position MAXI.
- Basculez le commutateur de mise en route de l'organe de coupe vers l'avant en position organe de coupe « embrayé ».
- La mise en route de l'organe de coupe ne peut se faire que si l'utilisateur est assis sur le siège et le panier est en position de travail.

6•9.4 ARRÊT

- Pour arrêter l'organe de coupe, basculez l'interrupteur vers l'arrière en position 0.
- L'ouverture du panier (partie arrière ou relevage en hauteur) provoque l'arrêt de l'organe de coupe (lames).
- Ce dernier se remet en route dès que le panier est en position de travail.
- Si l'opérateur quitte le siège, l'arrêt moteur entraîne l'arrêt de l'organe de coupe (lames).
- Le temps d'arrêt de la lame doit être inférieur à 7 sec.

6•9.5 COMMUTATEUR D'AUTORISATION TONTE EN MARCHÉ ARRIÈRE (IMAGE N°8)

En appuyant sur ce commutateur une fois le système de coupe en fonctionnement, vous autorisez la tonte en marche arrière. Sinon, le système de coupe se dés-enclenche dès que vous faites marche arrière, et il se réenclenche avec le levier d'avancement au point mort ou en marche avant. Si vous dés-enclenchez le système de coupe par l'intermédiaire du commutateur « mise en route du système de coupe » ou au travers d'une sécurité, il faut réactiver cette autorisation.

6•10 CONDUITE DE LA TONDEUSE

- Déverrouillez le frein parking.
- Appuyez lentement sur la pédale de droite pour déplacer la tondeuse vers l'avant ou sur la pédale de gauche pour reculer.
- Choisissez la vitesse d'avancement correspondant à une qualité de coupe satisfaisante.
- Vous n'obtiendrez pas une coupe nette de l'herbe si la vitesse d'avancement est trop élevée ou si la vitesse de rotation de l'organe de coupe (lames) baisse sous l'effet d'une surcharge.
- Pour obtenir les meilleurs résultats, maintenez toujours le moteur à plein régime lors de la tonte.
- Lorsque vous tondez en pente et en herbe haute, si le régime du moteur baisse, n'appuyez pas plus fort sur la pédale de commande d'avancement. Au contraire, réduisez la vitesse d'avancement. Les pédales ne servent pas à réguler le régime du moteur, il ne s'agit pas d'un accélérateur.



ATTENTION ! Pour arrêter rapidement la tondeuse, enlevez le pied de la pédale de commande d'avancement et actionnez le frein parking.

- Si vous actionnez une des pédales avec le frein parking engagé, le moteur est mis à l'arrêt.

6•11 HAUTEUR DE COUPE (IMAGE N°9)

Le réglage de la hauteur de coupe se fait à l'aide de l'interrupteur de commande 3 positions (rep. a) et du bouton de sélection (rep. b) situés à droite du siège.

Le réglage doit s'effectuer opérateur assis sur le siège et moteur diesel en marche.

Le réglage peut être réalisé moteur à l'arrêt en mettant la machine sous tension (contacteur à clé en position 1).



ATTENTION ! Pour cette opération l'opérateur doit également être assis sur le siège. Risque d'écrasement des pieds. Il y a également risque de vider la batterie.

6•11.1 EXPLICATION DES FONCTIONS

De l'interrupteur (rep. a):

- La position arrière actionnée fait remonter l'enceinte de coupe jusqu'à la hauteur maxi (140 mm position transport).
- La position avant actionnée fait descendre l'enceinte de coupe jusqu'à la position de coupe sélectionnée.
- La position neutre permet un éventuel réglage entre les différentes positions prévues sans contrôle de la valeur.

Du bouton de sélection (rep. b):

- Permet de sélectionner la hauteur de coupe entre les 9 positions proposées et de garder en mémoire la position sélectionnée après le passage en position transport.

NOTA : Les chiffres de l'étiquette indiquent en mm les 9 positions de réglage possibles (45, 55, 65, 75, 85, 95, 105, 115, 125 + une position de transport à 140 mm non notée sur l'étiquette).

6•11.2 RÉGLAGE HAUTEUR DE COUPE

A partir de la position transport :

- Placez le plot d'indexage (rep. c) du bouton de sélection en face de la valeur de la hauteur de coupe choisie indiquée par l'étiquette (rep. d). Actionnez l'avant de l'interrupteur. L'enceinte de coupe se place en position sélectionnée.

NOTA : Il est conseillé de laisser l'interrupteur dans cette position.

Réglage à partir d'une position quelconque :

- Vers une position de coupe plus basse : placez ou laissez l'interrupteur en position avant actionné, puis positionnez le bouton d'indexage sur la nouvelle valeur choisie.

6• INSTRUCTIONS D'UTILISATION

- Vers une position de coupe plus haute : actionnez l'interrupteur en position arrière (l'enceinte de coupe remonte en position maxi) puis sélectionnez la nouvelle position et actionnez l'interrupteur en position avant.

Mémoire de la position sélectionnée :

- Pour tout déplacement en dehors de la coupe et pour le passage d'obstacles, il est conseillé de mettre l'enceinte de coupe en position transport.
- En actionnant la position avant de l'interrupteur, l'enceinte de coupe reprend toujours la position de travail réglée avant le passage d'obstacle ou le déplacement.

Règlage d'une hauteur de coupe autre que les positions proposées :

- Placez le bouton de sélection sur la position mini (45 mm). A l'aide des positions montée et descente de l'interrupteur, ajustez la hauteur de coupe souhaitée. La position neutre de l'interrupteur correspond à l'arrêt du mouvement.

NOTA : Cette position n'est pas mémorisée et ne pourra donc pas être retrouvée automatiquement après un dérèglement (ex. passage d'obstacle).

6•12 TONTE AVEC RAMASSAGE H124DN - H124DX (IMAGE N°11)

La figure 10 illustre la manière optimale d'utiliser la tondeuse sur la plupart des gazons.

- Ces indications permettent d'éviter les virages serrés et les déplacements inutiles.
- Lorsque vous tondez dans les positions de coupe basses, utilisez impérativement une vitesse lente, afin d'obtenir un ramassage de l'herbe optimal.
- Quand le niveau de remplissage du panier est arrivé à son maximum, un avertisseur sonore retentit.
- Arrêtez immédiatement l'organe de coupe, l'avertisseur cesse de fonctionner.
- Procédez à la vidange du panier.

Vidange du panier : La vidange s'effectue à partir du poste de conduite à l'aide des interrupteurs situés sur le capot central à gauche du siège.

Vidange au sol : Actionnez, côté arrière, l'interrupteur central (rep. c) puis avancez légèrement la tondeuse avant de refermer le panier en position de travail en actionnant l'avant de l'interrupteur.

Vidange en hauteur : Actionnez, côté arrière, l'interrupteur extérieur (rep. d). Maintenez l'action jusqu'à ce que le panier soit à la hauteur voulue (1,8 m maxi). Actionnez, côté arrière, l'interrupteur central (rep. c) jusqu'à ouverture totale de la partie arrière du panier. Si nécessaire, pour nettoyer la trappe, mettez-la en mouvement alterné "ouverture / fermeture" en actionnant l'interrupteur intérieur (rep. e).

NOTA : Pour toute action sur l'interrupteur de commande relevage ou vidange partie arrière, la trappe se met toujours en position verticale avant de répondre au mouvement demandé.

Ne conduisez ou ne déplacez la machine avec bac relevé qu'à vitesse extrêmement lente dans les deux sens de marche. Evitez aussi les accélérations et les freinages trop brusques.

6•13 TONTE AVEC RAMASSAGE H124DL (IMAGE N°11)

La figure 10 illustre la manière optimale d'utiliser la tondeuse sur la plupart des gazons.

- Ces indications permettent d'éviter les virages serrés et les déplacements inutiles.

- Lorsque vous tondez dans les positions de coupe basses, utilisez impérativement une vitesse lente, afin d'obtenir un ramassage de l'herbe optimal.

Vidange du panier : La vidange s'effectue à partir du poste de conduite.

- Actionnez le levier de commande (rep. a) vers le haut.
- Maintenez l'action jusqu'à ce que le panier soit à la hauteur voulue (1,8 m maxi). Puis actionnez le levier de commande (rep. b) vers le haut jusqu'à ouverture totale de la partie arrière du panier.
- Procédez en sens inverse pour remettre le système de ramassage en position de ramassage.

Ne conduisez ou ne déplacez la machine avec bac relevé qu'à vitesse extrêmement lente dans les deux sens de marche. Evitez aussi les accélérations et les freinages trop brusques.

6•14 CONDUITE SUR LES TERRAINS EN PENTE (IMAGE N°10)

- La machine ne doit être utilisée que sur des terrains de pente inférieure à 17,6 % (10°).
- Pour conduire en pente avec un maximum de sécurité, respectez les indications ci-dessous :
 - Evitez un démarrage brutal.
 - Conduisez impérativement à faible vitesse dans les pentes, pour ne pas risquer une perte de contrôle de la tondeuse.
 - Restez vigilant en ce qui concerne les trous, les bosses et autres risques cachés.
 - Démarrage en pente tant en montée qu'en descente : déverrouillez le frein parking et mettez immédiatement la tondeuse en mouvement à l'aide des pédales de commande d'avancement.
- Soyez particulièrement prudent lors des demi-tours en pente. Préparez-vous au changement de direction et réduisez la vitesse afin d'éviter une perte de contrôle de la tondeuse.
- Dès l'arrêt de la machine, engagez le frein parking.

6•15 ÉCLAIRAGE ROUTIER (IMAGE N°12)

Votre autoportée est équipée avec des éclairages vous permettant de circuler sur la voie publique (dans certains pays selon la réglementation en vigueur). Consultez votre revendeur pour savoir si vous y êtes autorisés et dans quelles conditions.

6•15.1 FEUX DE POSITION REP. A (H124DN - H124DX)

- Ils sont commandés par le commutateur (rep. b).

6•15.2 FEUX DE CROISEMENT REP. A

- Ils sont commandés par le commutateur (rep. c) pour H124DN - H124DX (uniquement lorsque les feux de position sont allumés) et (rep. b) pour H124DL.

6•15.3 FEUX DE STOP REP. D (H124DN)

- Ils sont allumés quand aucune pédale d'avancement n'est appuyée. Quand vous avancez ou reculez, ces feux s'éteignent.

6•15.4 ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE MINÉRALOGIQUE REP. E (H124DN - H124DX)

- Est allumé quand les feux sont allumés.
- Equipé du kit d'éclairage votre machine peut-être homologuée dans différents pays. Renseignez-vous chez votre revendeur pour la démarche à suivre.



Contrôlez le fonctionnement de tous les feux avant tout déplacement sur la voie publique.



L'éclairage fourni par votre autoportée n'est prévu que pour les déplacements. Il ne permet pas le travail de nuit ou sinon travaillez avec un bon éclairage artificiel.

8• MONTAGE - DÉMONTAGE - ACCÈS AUX ORGANES

8•1 ACCÈS AU MOTEUR (IMAGE N°14)

- L'accès au moteur se fait par basculement des capots vert et blanc.
 - Déverrouillez le capot à l'aide du levier (rep. a).
 - Basculez la console de direction complètement vers l'avant.
 - Reculez le siège en position maxi.
 - A l'aide de la poignée située sur le haut du capot moteur (rep. b), tirez puis basculez l'ensemble des capots, moteur et central (vert et blanc), vers l'avant, les capots restent en position ouverte, maintenus par deux vérins à gaz.

8•2 ACCÈS AU CIRCUIT IMPRIMÉ

- Le circuit imprimé est situé sous le capot central (blanc) pivotant sur le côté gauche (a image n°15).

8•3 ACCÈS AU BOÎTIER FUSIBLES

H124DN - H124DX

- Le boîtier à fusibles est situé sur le côté gauche de la machine sous le capot central, derrière le module électrique (a image n°16).
- Il est équipé de cinq fusibles et recouvert d'un couvercle de protection.

Fusible 1	: Pas de fusible
Fusibles 2-3	: 25 A. Préchauffage / Démarrage
Fusible 4	: 15 A. Module électrique
Fusible 5	: 20 A. Kit route
Fusible 6	: 15 A. Disjoncteur thermique de protection de la prise électrique (b image n°13)

H124DL

- Le boîtier à fusibles est situé sur le côté gauche de la machine sous le capot central, derrière le module électrique (a image n°16).
- Il est équipé de six fusibles et recouvert d'un couvercle de protection.

Fusibles 1-2	: 25 A. Préchauffage / Démarrage
Fusible 3	: 20 A. Eclairage
Fusible 4	: 20 A. Clignotants
Fusible 5	: 15 A. Protection module électrique
Fusible 6	: 15 A. Alimentation cabine



Remplacez toujours un fusible par un autre de valeur identique.

8•4 ACCÈS AU DISTRIBUTEUR FONCTIONS ANNEXES (H124DN - H124DX)

- Le distributeur hydraulique des fonctions annexes, vidange du bac, relevage du bac, est situé sous le capot central sur le côté gauche sous le module électrique (b image n°15).

8•5 ACCÈS AU DISTRIBUTEUR PRISE DE FORCE HYDRAULIQUE AVANT (OPTION SUR H124DL)

- Le distributeur prise de force avant est situé à l'avant de la machine sous le cache direction (a image n°17 derrière les flexibles).

8•6 ACCÈS AU BOÎTIER DE DIRECTION HYDRAULIQUE (ORBITROL)

- Le boîtier est situé dans la console de direction (b image n°17).
 - A l'aide d'un tournevis cruciforme, dévissez les vis de fixation du cache console avant (vert).
 - Desserrez les 4 vis de fixation avant de la planche de bord.
 - Retirez le cache console avant.

8•7 ACCÈS AU FILTRE À HUILE DU CIRCUIT HYDRAULIQUE

H124DN - H124DX

- Le filtre du circuit hydraulique est situé sous le capot central (blanc) à droite du réservoir huile (a image n°18).
- L'embase du filtre est équipée d'un indicateur électrique de colmatage qui allume un voyant rouge situé sur le tableau de bord quand le filtre est colmaté (rep.42 page 11).
- Par des températures < 5°C, le voyant de l'indicateur de colmatage peut s'allumer au démarrage du moteur. Il doit s'éteindre, après quelques minutes, quand l'huile du réservoir est à température de travail (~ 30 °C).



Ce voyant s'allume également lorsque la température de l'huile du réservoir est > 90°C.

H124DL

- Le filtre du circuit hydraulique est situé sous le capot central (blanc) à droite du réservoir huile (a image n°18).
- L'embase du filtre est équipée d'un indicateur de colmatage qui passe au rouge quand le filtre est colmaté (image n°19).
- Par des températures < 5°C, l'indicateur de colmatage peut passer au rouge au démarrage du moteur. Il doit revenir au vert, après quelques minutes, quand l'huile du réservoir est à température de travail (~ 30°C).



Un voyant s'allume également lorsque la température de l'huile du réservoir est > 90°C (rep.42 page 11).



ATTENTION ! Si l'indicateur de colmatage reste rouge, il faut immédiatement remplacer la cartouche du filtre.

8•8 ACCÈS AU FILTRE À AIR RÉSERVOIR HYDRAULIQUE

- Le filtre est vissé sur le réservoir hydraulique situé sous le capot central (b image n°18). Ce filtre doit impérativement être remplacé toutes les 250 heures.

8•9 ACCÈS AU BY PASS

- Le by-pass est situé sous le capot central, entre le réservoir hydraulique et le radiateur, sur la pompe de transmission avance. Il est marqué d'un point rouge (image n°20).

8•10 ACCÈS AU BLOCAGE DIFFÉRENTIEL (H124DN)

- Le blocage différentiel est assuré par un diviseur de débit hydraulique placé sur le côté gauche sous le capot central derrière le circuit imprimé (b image n°13).

8•11 SYSTÈME DE COUPE

8•11•1 DÉMONTAGE DU SYSTÈME DE COUPE

- Engagez le frein parking.
- Mettez la machine sous tension en tournant la clé de contact en position I.
- Positionnez l'enceinte de coupe en position hauteur de coupe mini.
- Placez le bac de ramassage en position vidange en hauteur maxi.
- Verrouillez cette position avec le système de blocage prévu à cet effet :
 - Par un mouvement de rotation déclipsez les bielles des bras inférieurs de relevage.
 - Clipsez-les sur les tiges des vérins de relevage (image n°28).
- Coupez la mise sous tension et retirez la clé de contact.

8• MONTAGE - DÉMONTAGE - ACCÈS AUX ORGANES

- Avant de procéder au démontage, protégez vos mains avec des gants de travail.
- Démontez les capots latéraux droit et gauche, en dévissant les poignées de fixation et en poussant les capots vers l'avant pour les dégager de leur axe support arrière (rep. 1 et 2 image n°21).
- Déposez le protecteur «éléments mobiles» gauche en dévissant les vis 1/4 de tour (rep. 3 image n°21).
- Tirez sur la courroie transmission lame vers l'avant d'une main, de l'autre main faites-la légèrement déjanter de la poulie d'entrée du renvoi d'angle en tournant lentement la poulie (rep. 4 et 5 image n°21).



Prenez garde à ne pas vous coincer les doigts entre la courroie et la poulie.

- Repositionnez soigneusement les mains et continuez à tourner la poulie jusqu'à ce que la courroie soit entièrement dégagée.



Prenez garde à ne pas vous coincer les doigts lorsque la poulie tendeur se plaquera contre la poulie d'entrée du renvoi d'angle.

- Débranchez le connecteur électrique (image n°22).
- Décrochez les ressorts de maintien des crochets d'accrochage de l'enceinte de coupe sur les bras arrière et, d'un mouvement de rotation vers l'arrière, dégagez les crochets des axes de fixation (image n°23).
- Enlevez les poignées de fixation de l'enceinte de coupe sur le bras avant de la hauteur de coupe après avoir retiré les 4 goupilles à anneau (image n°24).
- Avancez le système de coupe pour le dégager du canal d'éjection.
- Dégagez le système de coupe de la tondeuse par le côté gauche.

Pour le remontage, procédez en sens inverse en prenant note des points suivants :

- a) En remplaçant le plateau de coupe sous la tondeuse, prenez garde à ce que les tôles d'étanchéité latérales soient à l'extérieur du canal d'éjection et à ce que la clappe supérieure du canal d'éjection repose sur l'arrière du plateau de coupe afin de conserver des performances de ramassage optimales.
- b) A l'aide d'un outil faisant levier - par exemple, un manche de marteau que vous bloquerez dans le support des crochets, amenez les bras arrière de hauteur de coupe sur les crochets. Soulevez légèrement l'enceinte de coupe jusqu'à ce que les crochets soient de nouveau en place (image n°25).

8•11•2 CHANGEMENT DES ORGANES DE COUPE (LAMES) (H124DN - H124DX)



ATTENTION! Pour tous les travaux sous le système de coupe, coupez d'abord le moteur, enlevez la clé de contact. Coupez l'alimentation électrique à l'aide du coupe circuit. Actionnez le frein parking. Protégez vos mains avec des gants de travail.

- Les lames peuvent être contrôlées et démontées par les parties amovibles des côtés droit et gauche de l'enceinte de coupe.
 - Desserez les dispositifs de serrage rep.25 page 10.
 - Desserez les grenouillères rep.26 page 10.
 - Retirez les parties escamotables rep.27 page 10 en tirant fermement sur le tube.
- Pour changer l'organe de coupe, l'idéal est de démonter le système de coupe (voir démontage système de coupe).

- Bloquez la lame puis dévissez, à l'aide de la clé à six pans livrée avec votre tondeuse, la vis centrale de la lame complète avec l'accouplement.

ATTENTION ! La vis de fixation de la lame de droite est une vis avec un pas à gauche.

ATTENTION ! Prenez garde au fait que la rotation d'une lame entraîne la rotation de l'autre.

- A chaque démontage de la lame (ref: MZ124R/L), remplacez la rondelle frein (réf. 71052) située sous la tête de la vis de lame.
- Avant de remonter la lame, vérifiez l'état des accouplements (réf. 30442), des clavettes (réf. 71451), des vis de cisaillement (réf. 26157) et des rondelles de maintien (réf. 29650).
- Avant de remonter les accouplements de lame, veillez à graisser le bout des arbres de lame.
- Serrez les vis de la lame à 50 Nm.
- Vérifiez que les lames soient indexées à 90° l'une par rapport à l'autre.

8•11•3 CHANGEMENT DES ORGANES DE COUPE (LAMES) (H124DL)

- Pour changer l'organe de coupe, l'idéal est de démonter le système de coupe (voir démontage système de coupe).
- **ATTENTION !** Pour tous les travaux sous le système de coupe, coupez d'abord le moteur et enlevez la clé de contact. Coupez l'alimentation électrique à l'aide du coupe circuit. Actionnez le frein parking.
- Protégez vos mains avec des gants de travail.
- Bloquez la lame puis dévissez, à l'aide de la clé à six pans livrée avec votre tondeuse, la vis centrale de la lame complète avec l'accouplement.

ATTENTION ! La vis de fixation de la lame de droite est une vis avec un pas à gauche.

ATTENTION ! Prenez garde au fait que la rotation d'une lame entraîne la rotation de l'autre.

- A chaque démontage de la lame (ref: MZ124R/L), remplacez la rondelle frein (réf. 71052) située sous la tête de la vis de lame.
- Avant de remonter la lame, vérifiez l'état des accouplements (réf. 30442), des clavettes (réf. 71451), des vis de cisaillement (réf. 26157) et des rondelles de maintien (réf. 29650).
- Avant de remonter les accouplements de lame, veillez à graisser le bout des arbres de lame.
- Serrez les vis de la lame à 50 Nm.
- Vérifiez que les lames soient indexées à 90° l'une par rapport à l'autre.

8•11•4 REMPLACEMENT DES VIS DE CISAILLEMENT

- Bloquez la lame dans un étau puis desserrez les écrous.
- Vérifiez l'état de l'accouplement avant de remettre de nouvelles vis et écrous.
- Veillez à ne pas serrer les écrous trop fort. Couple de serrage 8 Nm.
- Les vis de cisaillement sont à remplacer à chaque changement de la lame.

9• ENTRETIEN

9•1 ENTRETIEN MOTEUR

9•1•1 CONTRÔLE DU NIVEAU D'HUILE AVANT CHAQUE UTILISATION

- Amenez la tondeuse sur une surface horizontale.
- Ouvrir les capots moteur en les basculant vers l'avant (image n°14).
- Nettoyez le pourtour de l'orifice de la jauge à l'huile.
- Retirez la jauge à huile (a image n°26).
- Le niveau d'huile doit être maintenu en permanence entre les repères MINI et MAXI (image n°27). Le cas échéant, faites l'appoint avec de l'huile moteur diesel 15W40 réf. ETESIA 29591 (Bidon 2l).



Le marquage MAXI ne doit pas être dépassé.

9•1•2 VIDANGE D'HUILE MOTEUR

Après la révision initiale des 50 heures, la vidange doit être faite toutes les 250 heures ou au minimum 1 fois par an pour les modèles H124DN, H124DX et H124DL.

- Faites tourner le moteur pour réchauffer l'huile.
- Amenez la machine sur une surface horizontale.
- Positionnez le bac mobile en position vidange en hauteur maxi.
- Verrouillez cette position avec le système de blocage prévu à cet effet :
 - Par un mouvement de rotation déclipsez les bielles des bras inférieurs de relevage.
 - Clipsez-les sur les tiges des vérins de relevage (image n°28).
- Arrêtez le moteur, retirez la clé de contact. Portez des gants.
- Dévissez les 3 vis de fixation du couvercle de la trappe de vidange (a image n°29).
- Placez un récipient sous cette trappe (b image n°29).
- Dévissez le bouchon de vidange et laissez s'écouler l'huile usagée dans le récipient placé sous la machine.
- Nettoyez puis revissez le bouchon de vidange d'huile.
- Ouvrez les capots moteur.
- Nettoyez le pourtour de l'orifice de remplissage pour éviter que des impuretés ne pénètrent dans le moteur.
- Versez lentement une huile moteur neuve (contenance : voir caractéristiques techniques). Pour les modèles H124DN, H124DX et H124DL, Etesia recommande la SHELL Rimula X 15W40.
- Contrôlez le niveau d'huile à l'aide de la jauge. Le niveau doit atteindre le marquage MAXI sans le dépasser.

ATTENTION ! Vidangez l'huile chaude avec beaucoup de précautions.

Ne touchez pas le pot d'échappement, les cylindres ou le cache-culbuteurs dont le contact pourrait provoquer des brûlures.

- Vérifiez l'étanchéité au niveau de la vis de vidange et refermez le couvercle de la trappe accès.
- Déposez l'huile usagée dans une station de récupération agréée.

9•1•3 CHANGEMENT DU FILTRE À HUILE (REP. C IMAGE N°26)

- Changez le filtre à huile lors de chaque vidange d'huile moteur.
- Avant la mise en place d'un nouveau filtre, huilez le joint avec une huile propre.
- Vissez le filtre à la main jusqu'à serrage. Rajoutez ensuite 1/2 à 3/4 de tour.
- Mettez le moteur en route et laissez le tourner.
- Coupez le moteur et vérifiez l'étanchéité. Vérifiez le niveau d'huile et le cas échéant complétez le niveau.

9•1•4 FILTRE À AIR (IMAGE N°30)

Nettoyez le filtre à air toutes les 250 heures, et plus fréquemment dans des conditions d'utilisation très poussiéreuses.

- Déposez le couvercle (a) en ouvrant les grenouillères.
- Déposez la cartouche principale (b) du filtre à air.
- Tapotez la cartouche sur une surface plane pour faire tomber la poussière.
- Si la cartouche est très sale, remplacez-la.
- Remplacez-la toutes les 1000 heures ou au minimum une fois par an.

ATTENTION ! Ne lavez pas l'élément papier au solvant ou à l'essence. Ne l'huilez pas.

9•1•5 FILTRE GASOIL (C IMAGE N°15)

- Si votre moteur manque de puissance ou tourne d'une manière irrégulière, ceci peut être dû à un encrassement du filtre gasoil. Celui-ci doit alors être changé.
- Il est cependant recommandé de remplacer ce filtre toutes les 250 heures ou au moins une fois par an, même s'il semble encore être en bon état.
- Types de polluants :
 - Détritus contenus dans le gasoil.
 - Organes extérieurs (poussière, herbe, eau, ...).
 - Eau de condensation.

9•1•6 SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT

Le moteur est refroidi par liquide. Contrôlez régulièrement le niveau de liquide (image n°31).

- Avant chaque mise en route, vérifiez que les grilles du radiateur ne sont pas obstruées par de l'herbe ou autres débris (a image n°32). Nettoyez-les si nécessaire.
- Nettoyez régulièrement la grille du capot moteur (b image n°32), plusieurs fois par jour en condition sèche.
- Vidangez le liquide permanent toutes les 1000 heures ou une fois tous les deux ans pour éviter l'oxydation du liquide.

ATTENTION ! Si le moteur a tourné, la grille est chaude, munissez-vous de gants.

- Démontage grille de protection radiateur.
 - Débloquez le verrou par un mouvement de rotation (rep. 1 image n°32).
 - Retirez la grille en la basculant vers l'avant et en la tirant vers le haut (2 image n°32).
 - Nettoyez la grille en la tapotant légèrement sur une surface dure, ou à l'aide d'une soufflette ou encore une brosse.

NOTA : La surface de contact entre le verrou et la tôle radiateur doit être régulièrement graissée.

ATTENTION DANGER ! Nettoyez périodiquement le pourtour du pot d'échappement afin de retirer l'herbe, la poussière et les déchets inflammables.

N'effectuez pas d'interventions importantes si vous ne possédez pas l'outillage approprié et une connaissance approfondie des méthodes de réparation des moteurs à combustion interne.

9•2 ENTRETIEN DE LA TRANSMISSION AVANCE

- Pour tous les travaux sur le système de transmission, arrêtez le moteur et retirez la clé de contact. Coupez l'alimentation électrique à l'aide du coupe circuit. Actionnez le frein parking.
- Contrôlez régulièrement, avant chaque tonte le niveau d'huile contenu dans le réservoir hydraulique situé sous le capot central.
- Avant chaque utilisation de la machine, assurez-vous du bon fonctionnement du système des pédales marche avant/arrière. Les pédales doivent revenir en position neutre (de départ) lorsqu'elle sont relâchées.

Soumis aux intempéries et aux UV, les caractéristiques techniques des flexibles hydrauliques se détériorent. Afin d'en garantir la résistance à l'abrasion, la résistance à la rupture, et la tenue à la pression nominale, nous vous recommandons de changer la totalité des flexibles tous les 5 ans. Cette opération est à réaliser par votre revendeur.

9•2•1 VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE DU RÉSERVOIR HYDRAULIQUE

- Arrêtez le moteur lors du contrôle.
- Garez la machine sur une surface horizontale.
- Ouvrez le capot moteur.

Le niveau d'huile doit en permanence être maintenu entre le marquage MINI et MAXI moulé dans le réservoir (image n°18).

- Faites l'appoint avec une huile hydraulique de qualité HV 46. Etesia préconise une huile (SHELL Tellus T 46) réf. 29592 (bidon de 2 litres).
- L'appoint, comme le remplissage ne peuvent se faire qu'à travers l'embout mâle (a image n°33).
- Utilisez un groupe de filtration équipé d'un filtre 25 µm réf. 29977.
- Connectez l'embout femelle du groupe de filtration sur l'embout mâle du réservoir hydraulique après avoir retiré le capuchon de protection et nettoyé l'embout mâle du réservoir.
- Retirer le filtre à air pendant la phase de remplissage d'huile et le remettre à l'issue.



Utilisez le groupe de filtration réf. ETESIA 29977 exclusivement pour filtrer l'huile HV46.

- Démontez la cartouche filtre à air du réservoir (b image n°33).
- Ouvrez le cache-batterie et déconnectez le faisceau électrique machine de la batterie (voir paragraphe 9•3 entretien batterie).
- Assurez vous que le commutateur de mise en route et d'arrêt soit en position ARRET.
- Connectez le faisceau du groupe de filtration, d'abord la borne négative (bleue) puis la borne positive.
- Plongez le tuyau d'aspiration (sans raccord au bout) dans l'huile à transvaser.
- Mettez le groupe en marche en actionnant le commutateur de celui-ci.
- Dès que le niveau souhaité est atteint :
 - arrêtez le groupe en positionnant l'interrupteur de celui-ci sur arrêt.
 - déconnectez le groupe de la batterie (d'abord la borne négative bleue).
 - déconnectez les flexibles hydrauliques et remontez la cartouche filtre à air.

ATTENTION ! Le groupe transfère environ 3 litres par minute. Veillez à ne pas dépasser le niveau maxi indiqué sur le réservoir et surtout à toujours avoir le tuyau d'aspiration plongé dans suffisamment d'huile pour éviter que la pompe n'aspire de l'air.

9•2•2 REMPLACEMENT DE LA CARTOUCHE DU FILTRE HYDRAULIQUE (REP. B IMAGE N°33)

- Dévissez dans le sens contraire des aiguilles d'une montre la cartouche à changer.
- Avant la mise en place d'un nouveau filtre, huilez le joint avec une huile propre.
- Vissez à la main la cartouche neuve (degré de filtration 25 µm absolu) jusqu'à ce que le joint fasse étanchéité. Rajoutez ensuite 1/2 à 3/4 de tour.
- Mettez le moteur en route et laissez tourner quelques minutes.
- Arrêtez le moteur puis contrôlez l'étanchéité de la cartouche et vérifiez le niveau d'huile du réservoir.
- Faites l'appoint si nécessaire.
- Retirer le filtre à air pendant la phase de remplissage d'huile et le remettre à l'issue.

9•2•3 REMPLACEMENT DU FILTRE À AIR DU RÉSERVOIR HYDRAULIQUE (TOUTES LES 250 HEURES)

- Le filtre à air du réservoir hydraulique est accessible en ouvrant les capots moteur. Il est placé sur le haut du réservoir (rep. b image n°33).

- Nettoyez le pourtour et l'embase de la cartouche de filtration.
- Dévissez-la dans le sens contraire aux aiguilles d'une montre.
- Revissez et serrez à la main une nouvelle cartouche d'un taux de filtration de 25 µm.

9•2•4 VIDANGE DU RÉSERVOIR HYDRAULIQUE

ATTENTION ! Cette opération ne doit être réalisée que si vous êtes en possession d'un groupe de filtration équipé d'une cartouche de filtration 25 µm réf. 29977.

Si vous ne disposez pas de l'outillage ou des connaissances nécessaires, adressez-vous à votre revendeur.

Par écoulement :

- Démontez l'enceinte de coupe (voir paragraphe 8•11).
- Placez un récipient d'une contenance supérieur à 35 litres sous le réservoir.
- Dévissez à l'aide d'une clé 6 pans le bouchon situé dans le fond du réservoir.
- Retirez le filtre à air pour permettre une prise d'air lors de l'écoulement de l'huile.
- Laissez bien égoutter avant de revisser le bouchon.
- Changez les filtres à air et huile du réservoir.
- Mettre le nouveau filtre à air uniquement lorsque la phase de remplissage est terminée.
- Remplissez le réservoir avec de l'huile HV46 en utilisant le groupe de filtration (voir paragraphe 9•2•1). Etesia préconise une huile (SHELL Tellus T46) réf. 29592 (bidon de 2 litres).

ATTENTION ! En cas de fuite, le fluide hydraulique sous pression peut avoir une force suffisante pour pénétrer la peau et provoquer de graves blessures. Une assistance médicale doit être immédiatement recherchée.

9•3 ENTRETIEN DE LA BATTERIE

9•3•1 ENTRETIEN DE LA BATTERIE 12 V (IMAGE N°34)

- La batterie 12 V se trouve sous la partie centrale du marche-pied.
 - Dévissez à l'aide d'un tournevis ou du porte-clés fixé sur la clé de contact les quatre vis 1/4 de tour.
 - Soulevez puis dégagez le cache-batterie.
- Cette batterie au plomb demande un minimum d'entretien. Le niveau d'électrolyte doit être contrôlé toutes les 50 heures. Le niveau de l'électrolyte dans les différentes cellules doit se trouver au dessus des éléments et peut être vérifié sans démontage de la batterie après avoir ouvert le cache-batterie.
- Si le niveau de l'électrolyte d'une batterie chargée baisse, rajoutez de l'eau distillée.

Ne faites jamais déborder une batterie, ne rajoutez jamais d'acide.



Revêtez les équipements de protection individuelle nécessaires lors des remises à niveau de la batterie (gants, lunettes de sécurité...).

- Vérifiez que les bornes de la batterie ne sont pas oxydées. Le cas échéant, nettoyez-les et enduisez-les de graisse spéciale batterie.

ATTENTION ! Si pour une raison quelconque, la batterie doit être déconnectée, commencez toujours par la borne négative, puis la borne positive.

- En cas de débordement de la batterie lors du remplissage, rincez abondamment les parties concernées, afin d'éviter des problèmes de corrosion.

9•3•2 CHARGE DE LA BATTERIE

- Enlevez la batterie de la tondeuse en déconnectant d'abord la borne négative, ensuite la borne positive.
- Vérifiez le niveau d'électrolyte. Si nécessaire, faites le complément avec de l'eau distillée. Le niveau doit être contrôlé toutes les 50 heures. Il doit se trouver entre les repères mini et maxi.
- Branchez la batterie au chargeur.
 - Tension de charge : 12 V
 - Courant de charge : max. 3 A par heure

9• ENTRETIEN

- Temps de charge : jusqu'à 20 heures de charge pour une batterie complètement vide.

- Une batterie au plomb dégage un mélange gazeux explosif pendant la charge. Evitez toute flamme, cigarette, étincelle. N'effectuez la charge que dans un local suffisamment ventilé.
- La batterie contient de l'acide sulfurique très dangereux, qui peut provoquer de graves blessures en cas de contact avec la peau. C'est pourquoi la plus grande prudence est conseillée.

ATTENTION ! En cas de contact avec la peau ou avec les yeux, rincez abondamment à l'eau. Le cas échéant, prenez contact immédiatement avec un médecin. La batterie et l'acide doivent être tenus hors de portée des enfants.

ATTENTION ! Dispositions prises pour l'application de la directive 2006/66/CE relative à la mise sur le marché des piles et des accumulateurs contenant certaines matières dangereuses et à leur élimination.

ELIMINATION DES BATTERIES :

Les batteries contiennent des matières dangereuses et ne doivent en aucun cas être rejetées dans le milieu naturel. Elles sont soumises à des règles précises d'élimination. Nous adhérons, pour l'élimination des batteries marquées ETESIA, à la procédure d'élimination en place dans les pays où la machine est commercialisée.

ATTENTION ! Une batterie conservée déchargée ne reprend plus la charge ultérieurement et ne pourra être acceptée au titre de la garantie.

9•4 ENTRETIEN DES PNEUMATIQUES

- Respectez toujours la pression des pneus préconisée. D'autres pressions que celles qui sont recommandées peuvent avoir une influence négative sur la conduite. Il peut même en résulter une perte de contrôle de la tondeuse.

- Pression à l'avant : 1,5 bar
- Pression à l'arrière : 1,2 bar

Si vous utilisez votre tondeuse équipée d'une cabine et d'un accessoire avant, la pression des pneumatiques avant doit être augmentée à 1,9 bar.

ÉLIMINATION DES PNEUMATIQUES USAGÉS

Il est interdit d'abandonner, de déposer dans le milieu naturel ou de brûler à l'air libre les pneumatiques. Notre réseau de vente est informé de l'obligation de reprendre gratuitement les pneumatiques des tondeuses à conducteur porté ETESIA.

9•5 ENTRETIEN DES ORGANES DE COUPE (LAME)

ATTENTION ! Pour tous les travaux sous le système de coupe, coupez d'abord le moteur et retirez la clé de contact.

Coupez l'alimentation électrique à l'aide du coupe circuit. Actionnez le frein parking. Protégez également vos mains avec des gants de travail.

9•5•1 ÉTAT DES ORGANES DE COUPE (LAME)

- Avant chaque utilisation de la tondeuse, vérifiez l'état des organes de coupe (dommages éventuels et usure) :
1: normale, 2: tordue, 3: usée, 4: fendue (image n°35)
- Si une lame est émoussée ou tordue, la qualité de coupe est mauvaise. Une lame endommagée peut être très dangereuse si un morceau s'en détache et est éjecté hors de l'enceinte de coupe.
- Changez immédiatement toute lame usée ou endommagée (8•11•2, 8•11•3).
- Après un choc sur la lame, celle-ci est à changer impérativement.
- Des microfissures provoquées par un choc peuvent entraîner la rupture ultérieure de la lame si elle n'est pas remplacée.
- Une lame émoussée sans autre signe de dommage peut être réaffûtée. La limite de réaffûtage marquée au bout de la lame ne doit pas être dépassée.
- Après l'affûtage, la lame doit être rééquilibrée pour éviter toute vibration.

- Vérifiez par ailleurs que l'accouplement et le corps de l'organe de coupe sont en parfait état.
- Si un dommage important est constaté sur l'enceinte de coupe, un examen plus approfondi du système complet par votre revendeur sera nécessaire.

9•6 NETTOYAGE

- Il est déconseillé d'utiliser un nettoyeur haute pression. Cependant, si vous vous en servez, veillez à ne pas projeter d'eau sur les éléments du moteur tels que : filtre à air, pot d'échappement, batterie et les éléments électriques. Ne dirigez pas le jet vers les roulements (paliers de lames ou roulements de roues) et vers les éléments hydrauliques.
- Il est conseillé de faire tourner le moteur et tous les éléments de transmission après le nettoyage pour éjecter l'eau.

NETTOYAGE DE L'ENCEINTE DE COUPE

- Après chaque utilisation, nettoyez soigneusement l'enceinte de coupe, en particulier sa face intérieure au jet d'eau.

H124DN - H124DX

Nous préconisons 2 possibilités de nettoyage.

1. **Nettoyage du système de coupe au jet d'eau en enlevant les parties amovibles du système de coupe.** Voir paragraphe 8•11•2 pour le démontage des pièces.
 - Après le nettoyage et le remontage des pièces amovibles du système de coupe il est conseillé de remettre en marche le système de coupe pendant quelques minutes.
2. **Nettoyage du système de ramassage par le canal d'éjection.** La partie intérieure du système de coupe peut également être nettoyée par le canal d'éjection à l'aide d'un jet d'eau.
 - Libérez l'accès au canal d'éjection en positionnant le bac de ramassage en position vidange en hauteur maxi.
 - Verrouillez cette position avec le système de blocage prévu à cet effet : par un mouvement de rotation, déclipsez les bielles des bras inférieurs de relevage, clipsez les sur les tiges des vérins de relevage (image n°28).
 - Après le nettoyage et avoir remis le bac de ramassage en position tonte, il est conseillé de remettre en marche le système de coupe pendant quelques minutes.

H124DL

Nous préconisons 2 possibilités de nettoyage du carter de coupe.

1. **Nettoyage du système de coupe à l'aide des raccords tuyaux.**
Le carter de coupe est muni du côté gauche et du côté droit d'un taraudage 1 pouce permettant de brancher deux raccords de tuyaux d'arrosage. Pour nettoyer le carter, procédez de la façon suivante :
 - Raccordez le tuyau d'arrosage au carter de coupe. Ceci peut également être effectué à l'aide d'une dérivation Y afin que les deux côtés soient branchés simultanément.
 - Ouvrez le robinet.
 - Prenez place sur le siège, mettez le moteur en route, et actionnez le système de coupe.
 - Après environ 3 min, le système de coupe est nettoyé.
 - Après le nettoyage, remettez en marche le système de coupe pendant quelques minutes.
2. **Nettoyage du système de ramassage par le canal d'éjection.** La partie intérieure du système de coupe peut également être nettoyée par le canal d'éjection à l'aide d'un jet d'eau.
 - Libérez l'accès au canal d'éjection en positionnant le bac de ramassage en position vidange en hauteur maxi.
 - Verrouillez cette position avec le système de blocage prévu à cet effet : par un mouvement de rotation, déclipsez les bielles des bras inférieurs de relevage, clipsez les sur les tiges des vérins de relevage (image n°28).
 - Après le nettoyage et avoir remis le bac de ramassage en position tonte, il est conseillé de remettre en marche le système de coupe pendant quelques minutes.

10• ARRÊT PROLONGÉ - STOCKAGE HIVERNAL

10•1 REMISAGE HIVERNAL

- 1• Nettoyez la machine à fond, en particulier le plateau de coup. Graissez les pièces mobiles.
- 2• Placez le coupe-batterie en position 0.
- 3• Retirez la batterie en débranchant d'abord le pôle négatif.
- 4• Chargez la batterie : voir paragraphe 9•3•2.
- 5• Stockez la batterie au sec, au frais et à l'abri du gel.
- 6• Rechargez la batterie tous les six mois.

La batterie et l'acide doivent être tenus hors de portée des enfants.

Adressez-vous à votre revendeur pour les réglages ou les entretiens suivants :

- Réglage du frein parking.
- Réglage de l'embrayage et frein de lame.
- Réglage du parallélisme du plateau de coupe.
- Réglage du moteur.
- Echange des courroies si nécessaire.
- Echange de toutes les pièces ou réparations pour lesquelles un démontage est nécessaire et qui ne sont pas évoquées dans cette notice d'utilisation.
- Tout cas particulier.

11• DÉPANNAGE - ANCRAGE

11•1 DÉPLACEMENT DE LA TONDEUSE MOTEUR ARRÊTÉ

- Le by-pass permet de déplacer la tondeuse sans utiliser le moteur (image n°20).
- Le levier (marqué d'un point de couleur) actionnant le by-pass est accessible en soulevant les capots moteur et central.
 - Position I : position d'utilisation (transmission embrayée).
 - Position 0 : position débrayée.
- Ne jamais tenter de conduire la machine by-pass ouvert (position 0).

11•2 REMORQUAGE DE LA MACHINE EN CAS DE PANNE

- Mettez la transmission en position débrayée.
- Utilisez uniquement une barre de remorquage à fixer sur le crochet de remorquage situé à l'avant de la machine sous le cache direction (c image n°13).
- N'utilisez pas d'autres points de remorquage.

ATTENTION ! La position débrayée ne doit être utilisée que sur de courtes distances et à faible vitesse (< 5 km/h). Après le déplacement, n'oubliez pas de mettre le levier en position embrayée.

- En cas de déplacement sur de grandes distances d'une machine en panne, veuillez utiliser un moyen de transport adéquat (remorque, véhicule utilitaire).

11•3 TRANSPORT

Les tondeuses peuvent entraîner des blessures graves en raison du risque d'écrasement sous leur poids. Faire preuve d'une extrême prudence lors du chargement ou déchargement pour le transport dans un véhicule ou une remorque.

Pour tout transport sur une remorque ou dans un véhicule utilitaire :

- Arrimer votre tondeuse à l'aide de sangles que vous passerez au travers des supports latéraux et du crochet de remorquage.
- Positionnez le coupe-batterie sur la position 0.
- Actionner le frein de parking.
- Bloquer les roues avec des cales.

11•4 CHANGEMENT DE ROUES

- Si une roue doit être démontée, cela doit se faire sur un sol ferme et plat.
- N'effectuez pas de travaux sur ou sous la tondeuse si elle a été surélevée de manière provisoire ou dans des conditions de sécurité insuffisantes.

- Si vous ne disposez pas de l'outillage ou des connaissances nécessaires, adressez-vous à votre revendeur.

- Procédez de la façon suivante pour démonter les roues :
 - Engagez le frein parking.
 - Immobilisez la machine à l'aide de cales.

ROUES AVANT

H124DN - H124DL (IMAGE N°36)

- Arrêtez le moteur et retirez la clé de contact.
- Démontez le capuchon (rep. 1).
- Placez un cric sous l'essieu avant.
- Soulevez jusqu'à ce que la roue soit dégagée du sol.
- Retirez la goupille fendue (rep. 2) et dévissez l'écrou (rep. 3).
- La roue peut maintenant être retirée de son axe.

H124DX

- Arrêtez le moteur et retirez la clé de contact.
- Desserrez les 4 vis de fixation (a image n°37).
- Placez le cric sous l'essieu avant.
- Soulevez jusqu'à ce que la roue soit dégagée du sol.
- Dévissez les écrous de fixation.

Pour le remontage procéder en sens inverse.

ROUES ARRIÈRE

- Placez le bac de ramassage en position vidange en hauteur maxi.
- Verrouiller cette position avec le système de blocage (image n°28).
- Arrêtez le moteur et retirez la clé de contact.
- Desserrez les 5 vis de fixation.
- Placez un cric sous la traverse inférieure du châssis (image n°38).
- Soulevez jusqu'à ce que la roue soit dégagée du sol.
- Dévissez les écrous de fixation.

Pour le remontage, procédez en sens inverse :

- Vérifiez le bon serrage de la vis ou des écrous de fixation.
- Vérifiez la pression des pneus :

Pression à l'avant : 1,5 bar
Pression à l'arrière : 1,2 bar

12• LES PANNES ET LEURS REMÈDES

Consultez le tableau ci-dessous si vous rencontrez un dysfonctionnement de votre autoportée. Si le problème rencontré n'est pas reporté dans ce tableau ou si le remède proposé ne le résout pas, adressez-vous à votre revendeur qui dispose des connaissances et du matériel nécessaires.

DYSFONCTIONNEMENT	ORIGINES PROBABLES	REMÈDES
Aucun témoin ne s'allume sur la planche de bord	Fusible 15A H.S.	Remplacez le fusible 15A (chapitre 8•3)
	Connexion de batterie défectueuse	Connectez correctement la batterie (chapitre 9•3)
Tous les témoins s'allument mais le démarreur ne tourne pas	Les conditions de sécurité pour le démarrage ne sont pas remplies	Reportez-vous au chapitre 6•2
Tous les témoins s'allument, le démarreur tourne mais le moteur ne démarre pas	Manque de gasoil	Faites le plein de gasoil
	Charge de la batterie insuffisante	Rechargez la batterie (chapitre 9•3) Vérifiez le courant de charge
Le moteur tourne mais cale quand l'opérateur appuie sur une pédale d'avancement	Les conditions de sécurité pour le déplacement ne sont pas remplies	Reportez-vous au chapitre 6•2
Le moteur tourne mais cale quand l'opérateur actionne la mise en marche du système de coupe (H124DN, H124DX)	Les parties escamotables du système de coupe sont absentes ou mal montées (H124DN, H124DX)	Remettez-les correctement en place
Le système de coupe ne s'enclenche pas (moteur tournant)	Les conditions de sécurité pour la tonte ne sont pas remplies	Reportez-vous au chapitre 6•2
Le témoin de charge batterie reste allumé après le démarrage du moteur	Circuit de charge batterie défectueux	Contactez votre revendeur
L'avertisseur sonore est activé et le témoin de température moteur est allumé	Les grilles de radiateur sont obstruées	Nettoyez les grilles du radiateur (chapitre 9•1•6)
	Manque liquide de refroidissement	Faites l'appoint et vérifiez s'il y a des fuites
Le témoin de température d'huile hydraulique / colmatage du filtre hydraulique s'allume à plein régime et s'éteint au régime ralenti	Huile hydraulique froide	Laissez tourner le moteur quelques minutes au régime ralenti et vérifiez à nouveau
	Filtre à huile hydraulique colmaté (huile chaude)	Remplacez le filtre à huile hydraulique (chapitre 8•7)
Le témoin de température d'huile hydraulique / colmatage du filtre hydraulique est allumé à tous les régimes moteur	Température de l'huile hydraulique trop élevée	Arrêtez le moteur et contactez votre revendeur
Le témoin de pression d'huile moteur est allumé (après le démarrage du moteur)	Niveau d'huile insuffisant	Faites l'appoint d'huile
L'avertisseur sonore est activé, système de coupe activé et panier vide (H124DN, H124DX)	Témoin de remplissage bloqué (dépôt d'herbe)	Retirez l'herbe autour du contacteur (c image n°29)

13• TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ENTRETIENS PÉRIODIQUES

IMPORTANT : La garantie ne peut s'appliquer que si votre tondeuse a bénéficié de la révision, par votre revendeur, après les 50 premières heures.

	Eléments	Avant chaque tonte	Après les 50 1 ^{ères} heures	Toutes les 125 heures	Toutes les 250 heures	Toutes les 1000 heures	Toutes les 2500 heures	Toutes les 5000 heures
CONTRÔLES	Niveau d'huile moteur	•						
	Niveau d'huile hydraulique	•						
	Niveau liquide de refroidissement	•						
	Indicateur de colmatage	Si voyant allumé, changer filtre						
	Eléments de commande	•						
	Niveau batterie			Si besoin, compléter (toutes les 50 h)				
	Organe de coupe	Etat et serrage ; affûter ou changer si nécessaire						
	Courroie transmission de lame			Etat et tension				
	Embrayage électromagnétique			Temps de freinage				
	Roues	Vérifier pression		•				
	Direction			Serrage des rotules				
	Circuit électrique	Bon fonctionnement des sécurités						
Transmission	Bon fonctionnement des pédales							
NETTOYAGE	Filtre à air moteur			•				
	Grille capot moteur	Plusieurs fois par tonte						
	Grille de protection du radiateur	Plusieurs fois par tonte						
	Radiateur	•						
	Grille bac de ramassage	•						
VIDANGE	Huile moteur			•				
	Huile hydraulique HV46							•
	Huile renvoi d'angle Shell Omala S4 GX 220 (type CKD 220)					•	•	
	Réservoir carburant					ou 1 fois par an		
	Liquide de refroidissement					ou tous les 2 ans		

APRÈS LES CINQUANTE PREMIÈRES HEURES, VEUILLEZ FAIRE EFFECTUER UNE RÉVISION PAR VOTRE REVENDEUR

13• TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ENTRETIENS PÉRIODIQUES

IMPORTANT : La garantie ne peut s'appliquer que si votre tondeuse a bénéficié de la révision, par votre revendeur, après les 50 premières heures.

		Eléments	Avant chaque tonte	Après les 50 ^{1ères} heures	Toutes les 125 heures	Toutes les 250 heures	Toutes les 1000 heures	Toutes les 2500 heures	Toutes les 5000 heures
REMPACEMENT		Filtre à air moteur					ou une 1 fois par an - Cartouche principale		Cartouche de sécurité
		Filtre à air réservoir d'huile hydraulique				Plus si conditions poussiéreuses			
		Filtre à huile moteur 20 µm			•				
		Filtre à huile					Immédiatement si indicateur	•	
		Filtre carburant 2 à 3 µm			•				
		Courroie de distribution						ou tous les 4 ans	
GRAISSAGE		Eléments	Une fois par semaine		Toutes les 125 heures	Toutes les 250 heures	Toutes les 1000 heures	Toutes les 2500 heures	Toutes les 5000 heures
		DIRECTION							
		Essieu 3 graisseurs	•						
		Vérin de direction 2 graisseurs	•						
		Rotule de direction 2 graisseurs	•						
		PÉDALE							
		Frein de parking 1 graisseur	•						
		PLATEAU DE COUPE H124DN - H124DX							
		Partie escamotable à graisser au pinceau							
		Accouplement	A chaque démontage						
		Support de roulettes	A chaque démontage						
		PANIER							
		Bras de relevage panier 4 graisseurs	•						
		Vérin de relevage mobile 4 graisseurs	•						
		Rotules du panier mobile 2 zones au pinceau	•						
		Crochet + douille de verouillage 2 zones au pinceau	•						
		RELEVAGE 3 POINTS							
	Vérin de relevage 2 graisseurs				•				
	Axes de pivotement 4 zones au pinceau				•				

APRÈS LES CINQUANTE PREMIÈRES HEURES, VEUILLEZ FAIRE EFFECTUER UNE RÉVISION PAR VOTRE REVENDEUR

14• GARANTIE

DÉFINITIONS

- Revendeur, revendeur agréé : Distributeur sous contrat avec ETESIA pour la vente et l'entretien des appareils de cette marque.
- Utilisateur, acheteur : personne physique ou morale, entreprise, collectivité ou association ayant fait légalement l'acquisition, auprès d'un revendeur, d'un appareil ETESIA neuf ou d'occasion.
- Usage domestique : usage d'un appareil sur des terrains privés, appartenant à l'utilisateur et destinés à son usage exclusif (parcelle privée de résidence principale, de résidence secondaire, verger...).
- Usage professionnel : usage d'un appareil ETESIA à titre onéreux ou non sur des terrains collectifs, publics, terrains, appartenant à une entreprise dont l'activité n'est pas liée à l'entretien d'espace vert (hôpitaux, associations, établissements d'enseignement...) ou encore sur des terrains privés étant la propriété de tiers.
- Pièces d'usure : pièces devenant inévitablement impropres au bon fonctionnement de l'appareil suite à son utilisation normale et dont le remplacement est programmé dans le cadre de l'entretien régulier de l'appareil.
- Utilisation normale : utilisation de l'appareil respectant strictement l'ensemble des consignes (y compris de sécurité et d'entretien) données dans la notice d'utilisation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

- En sus de la garantie légale, ETESIA offre une garantie contractuelle. D'une manière générale, la garantie ETESIA concerne l'échange gratuit des pièces qui sont devenues inutilisables suite à un défaut de matière, de fabrication ou de conception. Cette garantie s'applique au produit tel qu'il quitte l'usine.
- Le transporteur est seul responsable des dégâts de transport. Il est toutefois de la responsabilité du destinataire, lors d'avaries à la réception, d'émettre des réserves écrites précises sur le bordereau de livraison, de les faire signer par le chauffeur et de les confirmer dans les 48 heures par courrier recommandé à ETESIA et au transporteur.
- La notice d'utilisation, livrée avec chaque appareil, contient toutes les informations relatives à l'utilisation normale de celui-ci. Toute utilisation en dehors de celles prévues et décrites dans la notice d'utilisation peut s'avérer dangereuse pour l'utilisateur, réduire la durée de vie de l'appareil et dégage ETESIA de toute responsabilité.

GARANTIE CONTRACTUELLE

- ETESIA offre, en sus des garanties légales notamment celle concernant les défauts cachés et les vices rédhibitoires (Art. 1641 à 1649 du code civil) et la garantie de la conformité du bien au contrat due par le vendeur au consommateur (Art. L 211-4 à L 211-14 du code de la consommation) la garantie contractuelle suivante:

La garantie contractuelle ETESIA est accordée pour une durée de 2 ans (ou 800 heures) en usage professionnel ou pour une durée de 3 ans en usage domestique à partir de la date d'achat de l'appareil et sous réserve du strict respect des conditions ci-après.

- 1) Les indications de la présente notice d'utilisation doivent être respectées.
- 2) La carte de garantie a été retournée à ETESIA immédiatement après l'achat ou remplie sur le site extranet.
- 3) Le strict respect de ou des révisions tel que défini dans le tableau d'entretien de la notice d'utilisation.
- 4) Pour demander la prise en charge d'une réparation sous couvert de la garantie, l'acheteur s'adressera d'abord à un revendeur agréé ETESIA. Si cela devait s'avérer impossible, il peut également s'adresser à ETESIA qui indiquera une solution alternative.
- 5) Toute panne suspectée d'être un défaut entrant dans le cadre de la garantie contractuelle doit être présentée par un revendeur agréé. Seules les réparations effectuées dans les ateliers d'un revendeur agréé ETESIA peuvent faire l'objet d'une demande de prise en garantie.
- 6) Tout défaut de matière, de fabrication ou de conception reconnu comme tel par ETESIA sera pris en charge (pièces et main d'œuvre) par ETESIA selon le barème applicable au revendeur agréé concerné.

Il est du devoir du revendeur de faire bénéficier l'utilisateur de la totalité de la garantie qui lui aura été accordée par ETESIA. Dans le cas contraire, la responsabilité du revendeur sera totalement engagée et ETESIA se réserve le droit d'annuler sa décision sans aucune indemnité ni préavis.

- 7) Toute intervention réalisée dans le cadre de la garantie, en particulier dans le cas de l'échange de pièces, ne pourra donner lieu à un nouveau départ de la période de garantie.
- 8) En cas d'échange de pièces sous garantie, ETESIA se réserve le droit d'utiliser ou de fournir au revendeur agréé des pièces neuves ou d'occasion. Les pièces remplacées gracieusement redeviennent la propriété d'ETESIA, et doivent lui être restituées sur simple demande de sa part. ETESIA se réserve le droit de refuser la demande de garantie si les pièces ne peuvent être restituées, quelle que soit la raison.
- 9) Cette garantie ne couvre cependant pas les pièces qui sont devenues inutilisables à la suite d'une réparation non conforme, du non-respect de l'entretien régulier préconisé dans le manuel d'utilisation ou encore d'une usure normale. Voici une liste non exhaustive de pièces d'usure: Bougies de préchauffage et d'allumage, filtres, pot d'échappement, joints, membranes, lame(s), pièces d'accouplement de lame, courroies, embrayage, batterie, électrolyte de batterie, câbles de commande, gaines, conduit de carburant, durit, liquide de refroidissement, fluides de lubrification et hydraulique, carburant, siège, capotages, toile ou grilles de panier, armature de panier, bavettes, pneumatiques, revêtement de pédale, revêtement de marche pied, rouleau anti-scalp, axe de rouleau, etc.
- 10) Le droit à l'ensemble de la garantie est annulé dans les cas suivants :
 - a) Pour des dégâts consécutifs à un non-respect des indications d'utilisation, de sécurité, d'entretien ou de stockage, telles qu'elles sont décrites dans la présente notice d'utilisation. ETESIA décline toute responsabilité, civile en particulier, pour des dégâts résultant de toute autre utilisation que celles décrites dans le présent manuel d'utilisation.
 - b) Pour des dégâts consécutifs à un accident ou à une collision.
 - c) Par la suite d'une modification de l'état original de l'appareil et/ou de l'utilisation de pièces non d'origine si ceci est à l'origine du dommage.
 - d) En cas d'intervention sur l'appareil par des ateliers autres que ceux du réseau de revendeurs agréés ETESIA.
- 11) En cas de changement de propriétaire de l'appareil, le délai de garantie restant peut être reporté au bénéfice du nouveau propriétaire si ce dernier en fait la demande écrite au Service Après Vente d'ETESIA. Ce faisant, le nouveau propriétaire confirme qu'il a reçu la notice d'utilisation et les conditions de garantie en même temps que l'appareil et qu'il les accepte sans réserve.
- 12) ETESIA se réserve la possibilité de vérifier si les conditions préliminaires d'octroi de la garantie contractuelle ont été respectées par l'acheteur.
- 13) Lorsque l'application de la garantie est demandée, ETESIA livre les pièces détachées dans les meilleurs délais. Une livraison immédiate ne peut cependant être exigée.

Un retard de livraison ne justifierait en aucun cas une demande de dommages et intérêts à l'encontre d'ETESIA SAS. De même, tout retard de livraison n'entraînerait aucune prolongation de la garantie.
- 14) Toute revendication supplémentaire vis-à-vis d'ETESIA est exclue.
- 15) En cas de litige sur une demande de garantie, le seul tribunal compétent sera celui indiqué sur le contrat de distribution établi entre ETESIA et le revendeur agréé contacté.

RAPPEL IMPORTANT :

Dès l'achat de l'appareil, la carte de garantie doit être :

- renvoyée dûment complétée et signée à :

ETESIA – SERVICE GARANTIE
67165 WISSEMBOURG CEDEX FRANCE

- ou remplie par votre revendeur sur le site extranet.

14• GARANTIE

Ces garanties contractuelles viennent en sus de la garantie légale des défauts cachés et vices rédhibitoires régis par les articles 1641 à 1649 du code civil et de la garantie de conformité du bien au contrat due par le vendeur au consommateur régie par les articles L 211-4 à L 211-14 du code de la consommation.

« Article L 211-4» du code de la consommation :

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

« Article L 211-5» du code de la consommation :

Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1. Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
 - correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
 - présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage;
2. Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

« Article L 211-12» du code de la consommation :

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

« Article 1641» du code civil :

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

« Article 1648» du code civil :

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur, dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

Selon la directive 2006/42/CE,

Nous,

ETESIA

13, rue de l'Industrie, 67165 WISSEMBOURG CEDEX

déclarons sous notre propre responsabilité, que les tondeuses à conducteur porté, types H124, références H124DN, H124DX, H124DL auxquelles cette déclaration se rapporte, satisfont à l'ensemble des dispositions pertinentes de la directive 2006/42/CE qui lui est applicable, ainsi qu'aux dispositions des autres directives européennes qui lui sont applicables :

- **2014/30/UE (du 26/02/14)** Compatibilité électromagnétique.
- **2006/66/CE (du 06/09/06)** Mise sur le marché des piles et accumulateurs contenant certaines matières dangereuses et leur élimination
- **2000/14/CE (du 08/05/00)** Emissions sonores dans l'environnement des matériels destinés à être utilisés à l'extérieur des bâtiments
- **2011/65/UE (du 08/06/11)** Limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques

et garantissons que les tondeuses à conducteur porté, types H124, références H124DN, H124DX, H124DL, satisfont aux exigences de la directive 2000/14/CE en matière d'émissions sonores dans l'environnement, et sont soumises à la procédure de contrôle interne de la production, avec évaluation de la documentation technique et contrôle périodique par un organisme notifié, le CETIM, F -60304 SENLIS CEDEX.

- Niveau de puissance acoustique moyen mesuré : 105 dB (A)

- Niveau de puissance acoustique garanti : 105 dB (A)

et garantissons que les tondeuses à conducteur porté, types H124, références H124DN, H124DX, H124DL, satisfont aux exigences de la directive 2006/42/CE lorsqu'elles sont équipées des accessoires du chapitre 7.

M. Schmitt Freddy

13, rue de l'industrie 67165 Wissembourg CEDEX,

est la personne autorisée à constituer le dossier technique.

Evaluation de la conformité avec contrôle interne de la fabrication d'une machine selon annexe VIII de la directive 2006/42/CE.

Modèle :



Année de fabrication

N° de Série :

Fait à Wissembourg, le 28/05/2021

M. Francis NEFF



Le Président

Produit susceptible de subir des modifications techniques.
Photographie et illustrations non contractuelles.

ETESIA SAS - 13, Rue de l'Industrie - F-
67165 WISSEMBOURG CEDEX
R.C.S. Strasbourg B343 510 996

11835_08_052021i0

Affranchir
au tarif
en vigueur

ETESIA

SERVICE GARANTIE

13 rue de l'Industrie
67165 WISSEMBOURG CEDEX
France



